



PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

« Tel que je le connais, dit du nouveau cardinal un de ses amis, il est sans doute quelque peu embarrassé par ce nouveau titre. C'est un poids de plus sur ses épaules. Il a toujours un gros potentiel mais un petit ego. »

Mgr Turcotte, cardinal

« Un homme simple, qui ne changera pas ! »



MARTHA GAGNON

« Ça ne change pas le monde mais... »

Quand Mme Rita Turcotte, 83 ans, a appris que son fils était nommé cardinal, elle a rougi modestement. La nouvelle est arrivée comme un cadeau inattendu, le lendemain de son anniversaire. Evidemment, ça fait un petit velours, mais il n'est pas question de s'enfler la tête dans la famille.

Chez les Turcotte, on est plutôt discret et réservé. Seul Raymond, l'un des frères, a accepté de commenter la nomination de Mgr Jean-Claude Turcotte. « On se doutait que cela se produirait mais pas aussi vite. Nous sommes fiers, surtout ma mère pour qui c'est une sorte de consolation après avoir vécu bien des peines. On espère tous se rendre à Rome pour l'événement. »

La famille compte six enfants vivants (l'un est décédé), deux filles et quatre gars qui ont été élevés dans une grande maison au bord de la rivière des Prairies dans la municipalité de Saint-Vincent-de-Paul (devenu

un quartier de Laval). Une famille canadienne-française typique, unie et modeste. Le père, décédé il y a cinq ans, travaillait dans une quincaillerie ; la mère, une sorte de maman Plouffe, s'occupait de toute la besogne et jouait du piano dans ses moments de détente. Les enfants étaient élevés dans la religion, mais pas d'une façon austère ou contraignante.

Une voie naturelle

Lorsque Jean-Claude Turcotte a décidé d'aller au séminaire, personne n'a été surpris. « À cette époque, dit son frère, c'était une voie tout à fait naturelle. Nous étions entourés de trois oncles prêtres, deux du côté de maman et un du côté de papa, qui ont payé une partie de nos études et qui venaient souvent à la maison. » Un seul de ces prêtres est encore vivant, l'abbé Jean-Paul Gravel, 87 ans, qui ne pensait jamais assister à la nomination de son neveu au rang de cardinal. De son lit d'hôpital, il a accueilli la nouvelle avec beaucoup d'émotion.

Tous les dimanches, Mgr Turcotte visite sa mère et ses deux soeurs enseignantes. Un moment sacré. « Archevêque ou cardinal, c'est un homme simple qui ne changera pas, affirme son frère. Il est vrai. »

Mgr Turcotte n'aime pas que l'on parle de sa vie privée. Selon ses pro-

ches, il mène une vie rangée, lit beaucoup et prend soin davantage de sa santé depuis qu'il a eu des « petites alertes » dont on ne veut pas préciser la nature. Il fait aussi de la bicyclette et va de temps à autre à son chalet dans la région de Joliette. Il déteste prendre l'avion et il est plutôt sédentaire. « Les voyages c'est sa croix », dit Mgr Neil Willard, vicaire général du diocèse.

Un élève modèle

Me Guy Pépin, un ami d'enfance de Mgr Turcotte, se souvient que « Jean-Claude était un élève modèle, studieux et discipliné. Il excellait dans toutes les matières et adorait lire. » Il n'était pas du genre à faire des mauvais coups, mais il était toujours là pour en rire.

« Malgré sa grande intelligence, ce n'était pas le gars à se vanter ou à occuper l'avant-scène. Il ne montrait aucune ambition. À cette époque, si on m'avait dit qu'il deviendrait grand pasteur, je ne l'aurais pas cru. Il n'était pas plus religieux qu'un autre. »

Lui aussi est convaincu qu'il restera le même homme après avoir reçu sa barrette rouge. « Tel que je le connais, il est sans doute quelque peu embarrassé par ce nouveau titre. C'est un poids de plus sur ses épaules. Il a toujours un gros potentiel mais un petit ego. »

Le président du Club de hockey Canadien, Ronald Corey, qui a présidé l'une des compagnies de financement du diocèse, connaît Mgr Turcotte depuis plusieurs années. « Je l'ai d'abord connu en tant qu'amateur de hockey lorsqu'il venait au Forum pour assister à une partie de temps à autre. Je le taquinais parfois sur son imposante carrure et lui disais qu'il ferait un bon gardien de but. »

M. Corey, qui est peu pratiquant mais très croyant, a été attiré par la force qui se dégage de l'homme. « J'ai eu immédiatement envie de l'aider. Il y a eu entre nous une sorte de courant électrique. C'est l'homme idéal pour le diocèse de Montréal. Il est de son temps. » Juste avant son départ pour Rome, M. Corey a déjeuné avec Mgr Turcotte. « J'étais bien loin de me douter qu'il serait nommé cardinal. Chose certaine, il le mérite et c'est une bonne chose pour le diocèse de Montréal. » Le président du Club Canadien travaille actuellement à un projet concernant la cathédrale, qu'il ne peut dévoiler, pour l'instant.

M. Marc Bourgie, propriétaire des salons funéraires Urgel Bourgie, a lui aussi présidé une campagne de financement et côtoyé Mgr Turcotte. « Il a une allure d'un joueur de football derrière laquelle se cache une grande sensibilité. Il donne l'impression d'être plus près du peuple que ses prédécesseurs. »

Mgr Neil Willard affirme lui aussi

que le titre de cardinal ne changera rien à la personnalité de Mgr Turcotte. « Dans l'Eglise comme ailleurs, il y a des carriéristes, mais ce n'est pas du tout son genre. »

Un homme d'action

Il le décrit d'abord comme un homme d'action et d'organisation, ce qu'il a démontré lors de la visite du pape. « Il contrôlait tout avec efficacité et doigté. » Il a aussi des talents d'administrateur et une grande capacité de communication qui l'a rendu populaire auprès des médias.

Mgr Willard ajoute qu'il est « ouvert mais intransigeant en ce qui touche la discipline de l'Eglise ». Son collègue, le curé de la basilique Notre-Dame, Yvanhoe Poirier, explique que Mgr Turcotte est évidemment solidaire de Rome et du pape, mais il s'agit, selon lui, d'une « solidarité intelligente ».

Jean-Paul Rivest, un prêtre à la retraite qui a longtemps travaillé à l'archevêché, explique que Mgr Turcotte n'a pas posé de gestes spectaculaires depuis qu'il a été nommé archevêque du diocèse de Montréal en 1990. « Il a surtout travaillé sur le terrain, préparé des choses. Il s'est également entouré d'une équipe de gens nouveaux. Il annoncera bientôt la tenue d'un synode diocésain qui est attendu avec impatience. »

La place des femmes, une question délicate

Pour le nouveau cardinal, la question de la participation des femmes dans l'Eglise demeure une question extrêmement difficile.

Plusieurs estiment que les choses n'ont guère changé sous son règne et on se demande si les femmes pourront un jour occuper une place égale aux hommes dans l'Eglise.

« Même si elles accomplissent un travail important dans les paroisses, elles ne sont pas associées aux décisions. On reconnaît qu'elles sont une main-d'œuvre indispensable mais on refuse qu'elles aient un statut égal aux hommes », affirme Mme Marie-Andrée Roy, sociologue et membre du collectif féministe chrétien « L'autre parole ».

Cependant, après qu'il eut été nommé archevêque, Mgr Turcotte a confié des postes importants à deux religieuses : Lise Lebrun, directrice de l'Office des oeuvres et de la pastorale, et Jeanne Dusseault, directrice de l'Office des religieux. La première s'occupe des dossiers sociaux et communautaires et la deuxième, des communautés religieuses. Mais, contrairement au diocèse de Saint-Jérôme, il n'y a pas de femmes responsables de

paroisse dans le diocèse de Montréal.

Selon soeur Lebrun, la question des femmes dépasse largement l'archevêché de Montréal. « C'est avant tout un problème de société. Changer des mentalités c'est long. Dans l'Eglise comme ailleurs, les femmes doivent se tailler une place. Dans ma tête, je me suis toujours sentie l'égale d'un homme. » Pour elle, le milieu clérical est encore un milieu très fermé non seulement aux femmes mais aux laïcs en général.

Mme Rita Hazel, qui a déjà travaillé au Conseil diocésain, explique que Mgr Turcotte s'est toujours montré sensible aux revendications des femmes même si le dossier a peu évolué. « Il est soucieux de l'image de l'Eglise et conscient que la participation des femmes est nécessaire. »

Deux autres dossiers ont retenu l'attention du public, celui des orphelins de Duplessis et de l'école catholique. Dans le premier cas, Mgr Turcotte a défendu la réputation des communautés religieuses et dans le deuxième cas, il a affirmé que l'école catholique était parfaitement viable dans une commission scolaire linguistique.



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Mgr Turcotte s'est toujours montré sensible aux revendications des femmes, mais le dossier a peu évolué depuis son accession à l'archevêché.

Les choix des Montréalais

Avant de critiquer ou d'applaudir le choix d'un nouveau maire et d'un nouveau conseil municipal pour la plus peuplée ville du Canada, les électeurs doivent eux-mêmes démontrer leur intérêt à l'égard du rôle et de l'importance de Montréal dans la société québécoise et canadienne en se rendant nombreux aux urnes, demain. Si moins de 50 p. cent des propriétaires et locataires devaient voter, la fierté des Montréalais en subirait un dur coup. Leur taux d'indifférence sera précieusement noté par les Québécois et, surtout, par les gouvernements supérieurs qui se sentiront bien aise d'invoquer auprès du prochain maire le peu d'appui populaire reçu dans la recherche d'un statut fiscal particulier pour la métropole.

Un premier geste est suggéré aux électeurs : celui de permettre aux quatre plus importants candidats à la mairie de Montréal d'être présents à l'hôtel de ville, au cours des quatre prochaines années. Par leurs idées, par leurs engagements, par le respect qu'ils se sont mérité tout au long de la campagne électorale, malgré quelques gaffes et quelques accidents de parcours, les Pierre Bourque, Jérôme Choquette, Yolande Cohen et Jean Doré ont suffisamment bien fait pour représenter correctement les Montréalais. Ils peuvent être membres du conseil si leurs colistiers sont élus dans leur district respectif. En conséquence, il serait souhaitable que Mme Thérèse Daviau, du RCM, sur le Plateau Mont-Royal; Kettly Beauregard, dans Marie-Victorin, pour Vision Montréal; Michèle Potvin, dans Côte-des-Neiges, pour le Parti des Montréalais; et Michel Perreault, dans Laurier, pour la Coalition démocratique Montréal

écologique, soient élus. Leur candidat-maire pourrait alors occuper un fauteuil de conseiller.

Deuxième suggestion : dans l'ensemble des 51 districts, les candidats de Vision Montréal, de Pierre Bourque, et du Rassemblement des citoyens de Montréal, de Jean Doré, apparaissent davantage engagés dans la vie de leur milieu et centrés sur les préoccupations économiques, sociales et communautaires de leur quartier. Ils méritent, en conséquence, l'appui des citoyens. Les candidats du Parti des Montréalais, de Jérôme Choquette, et de la Coalition démocratique, de Yolande Cohen, à quelques exceptions près, ne sont pas très bien enracinés dans leur milieu.

Et à la mairie. Normalement, après deux mandats consécutifs, surtout au niveau municipal, une administration a donné ce qu'elle avait à donner. Si l'administration Doré-Falstat-Cousineau n'a pu atteindre ses objectifs, en huit ans, pourquoi faudrait-il lui faire confiance une troisième fois ? Il y a danger de désintéressement des élus, de décrochage par rapport aux besoins de la population, de favoritisme pour les amis qui rôdent aux alentours de l'appareil administratif et politique. Le fait que, à quelques jours seulement du scrutin, MM. Bourque et Doré soient à égalité dans les Intentions de vote démontre un assez grand désir de changement de la part de la population.

En contrepartie, ni Pierre Bourque, ni Jérôme Choquette, ni Yolande Cohen n'ont fourni l'assurance aux électeurs qu'ils ont l'étoffe, les connaissances, les qualifications et les assises politiques requises pour assumer, à ce moment-ci, la cruciale fonction de maire de Montréal. Un séjour souhaité dans l'opposition leur permettrait de parfaire leurs connaissances des dos-

siers et de ne pas s'aventurer tête baissée dans une administration publique aussi lourde et complexe que celle de la métropole, qui a besoin avant tout présentement de gestionnaires responsables et avisés.

Ce n'est pas avec un grand enthousiasme qu'il faut envisager la réélection du maire Jean Doré. C'est par défaut d'un candidat plus expérimenté que lui. Par défaut d'un candidat plus conscient des problèmes financiers, sociaux, politiques à résoudre. D'un candidat qui, dès à présent, connaît les solutions et peut agir sans tergiverser, nous épargnant de multiples études, commissions et comités. L'action doit être immédiate pour sauver Montréal, pour renouveler Montréal, pour rendre une santé financière à Montréal, pour redonner le goût et la fierté de leur ville aux Montréalais.

Pierre Bourque est, aujourd'hui, ce qu'était Jean Doré. Il y a huit ans. Sa grande naïveté de l'époque a beaucoup nui à l'avancement et à la solidité politique de Montréal. Jean Doré a fait durement ses classes et les Montréalais ont payé cher son apprentissage. Il est, enfin, devenu un administrateur de la chose publique. Il n'aura plus raison de ne pas réussir. Il faudra être très sévère pour sa gestion, s'il devait être réélu.

Si le cœur des Montréalais est bien plus près d'un homme comme Pierre Bourque, qui a manifesté, depuis 30 ans, son grand attachement à la beauté de Montréal par ses réalisations nombreuses et prestigieuses, c'est la raison qui, dans le contexte actuel, doit guider prioritairement le choix des Montréalais.

Claude MASSON
Éditeur adjoint

Le trou

Bien des gens ont sans doute eu du mal à réprimer un sourire lorsque le premier ministre Parizeau a découvert que le déficit légué par l'administration précédente ne serait pas de 4,4, mais bien de 5,5 milliards.

On ouvre les livres et on découvre des horreurs. En faisant pareil, M. Parizeau ne trace certainement pas la voie à une autre façon de gouverner. Mais peut-on lui reprocher de s'inscrire dans une tradition qui a maintenant ses lettres de noblesse ?

Il faut ramener ce « syndrome de la stupeur » des premiers ministres fraîchement élus à sa juste mesure, sans prendre au sérieux la réaction du Canadian Bond Rating Service qui met les titres québécois en surveillance, une agence anglo-montréalaise qui a tendance à se transformer en officine du Parti égalité quand il s'agit de question nationale.

La « découverte » de M. Parizeau, ou celle de Jean Chrétien, l'an dernier, comporte une part de théâtre politique. Mais elle décrit également une réalité financière. Les gouvernements battus laissent effectivement un déficit pire que prévu.

D'abord, pour des raisons politiques. Une équipe qui veut se maintenir au pouvoir triche dans son budget pré-électoral. Ainsi, le ministre libéral André Bourbeau, qui avait annoncé de solides compressions pour réduire le déficit, s'est sans doute arrangé pour que le gros des coupures se fasse après le 12 septembre, pour ne pas créer de remous. Les péquistes ont donc découvert que les libéraux n'avaient pas encore fait leur travail.

L'autre raison est financière. Les déficits dépassent toujours les prévisions. Cette année, ce sont les revenus qui n'entrent pas comme prévu. Un gouvernement doit donc, à chaque année, corriger le tir, en cours de route, pour réussir à respecter ses prévisions. S'il n'y a pas d'élections, l'équipe au pouvoir fait ce travail sans tambour ni trompettes. Mais s'il y a changement de gouvernement, les nouveaux venus s'indignent au lieu d'agir.

Il est donc vrai que le premier ministre Parizeau a découvert un trou de 1,1 milliard. Mais il est également vrai que si les libéraux étaient restés au pouvoir, ils auraient probablement réussi à l'éliminer.

Le plus significatif, ce n'est donc pas l'héritage du gouvernement sortant, mais la façon dont le nouveau gouvernement l'assume. Or, les péquistes, comme les libéraux fédéraux l'an dernier, estiment que le déficit de leurs prédécesseurs n'est pas leur problème. C'est ce qui leur permet de le ramener de 5,5 à 5 milliards, et non pas à 4,4 milliards comme le prévoyait le budget Bourbeau. Résultat : les Québécois s'endetteront de 600 millions.

Mais, au-delà des chiffres, le plus troublant dans cette histoire, c'est le message du premier ministre. Il réduira le déficit de 500 millions en resserrant l'étau fiscal, notamment par la lutte à la contrebande d'alcool, mais dit ne pas pouvoir aller plus loin parce qu'un effort accru aurait un impact négatif sur la création d'emplois et les services publics. Comment M. Parizeau, avec de tels scrupules, réussira-t-il, comme il l'a promis formellement, à ramener le déficit à 1,6 milliard, d'ici deux ans ?

Alain DUBUC

Le Bloc ontarien

Jean Chrétien l'a échappé belle. A deux votes près, jeudi, il perdait la face dans le dossier de la loi C-91 sur les brevets pharmaceutiques. Et ce n'est que grâce au... Bloc québécois et à des sénateurs conservateurs qu'il a pu l'emporter de justesse sur le Reform party et... des députés libéraux de l'Ontario !

Cet incident montre que, malgré sa nette majorité en Chambre, M. Chrétien peut être l'otage d'une poignée de parlementaires qui font la pluie et le beau temps au sein du caucus. Des élus qui sont en position, non seulement d'infécher les politiques du gouvernement, mais aussi, à la limite, de donner à Preston Manning le coup de pouce nécessaire pour supplanter Lucien Bouchard comme chef de l'Opposition.

Il suffirait, en effet, qu'un d'entre eux passe dans le camp du Reform pour modifier la position des partis en Chambre et donner à son chef le statut officiel de principal rival des libéraux. Or, dans la conjoncture actuelle, M. Chrétien a tout intérêt à ce que ce poste soit occupé par le chef d'un parti éphémère qui rêve de perdre sa raison d'être et qui risque de n'avoir bientôt plus beaucoup de légitimité en cas de défaite référendaire au Québec.

A court terme, même sans défection d'un ou plusieurs députés, c'est sur le plan idéologique que ce noyau de contestataires fait planer une menace sur le gouvernement. Mis à part le débat sur la loi C-91, qui porte carrément sur un conflit entre les intérêts de l'Ontario et du Québec, c'est sur un clivage entre des positions traditionnellement « libérales » et un point de vue essentiellement « conservateur » que repose cette fronde larvée. On l'a vu dans les débats sur le contrôle des armes à feu et sur les droits des homosexuels. A chaque fois, on a entendu des propos qu'aurait pu tenir le chef du Reform qui doit bien se frotter les mains d'aise en entendant des libéraux de l'Ontario lui labourer le terrain en vue des prochaines élections. Ce n'est pas du Bloc québécois que M. Chrétien devrait se méfier. C'est de celui de l'Ontario.

Pierre GRAVEL



DROITS RÉSERVÉS

Faute d'imagination, le Canada devrait tirer leçon de ce qui marche ailleurs



MARCEL ADAM

Un ancien fermier ontarien, Carl McNeil, a voulu, avant de rendre l'âme, en février dernier, « faire sa part » dans la lutte contre le déficit, en laissant toutes ses économies (37 634 \$) au gouvernement fédéral.

Le ministre des Finances, Paul Martin, n'allait pas manquer de donner en exemple ce geste inusité de générosité, de manière à donner mauvaise conscience aux Canadiens pour mieux les préparer aux sacrifices qu'il leur demandera de faire bientôt pour l'aider à sortir le pays de la banqueroute.

J'aurais été plus ému si un ancien chef de gouvernement ou un ex-ministre des Finances avait décidé de poser un tel geste en tant que coresponsable de ce gâchis historique.

Pour nos gouvernants, la crise des finances publiques est surtout le produit d'un chambardement universel des réalités économiques, qui échappe largement au contrôle des gouvernements nationaux.

Les pays industrialisés sont en effet confrontés au phénomène de la mondialisation des marchés et à ses conséquences sur les économies intérieures. Le politique étant toujours à la traîne de l'évolution sociale et à la remorque de l'économie, et

il ne faut pas s'étonner que les gouvernements soient pris au dépourvu et parviennent difficilement à orchestrer les réformes nécessaires.

Mais le Canada se distingue de ses partenaires en ce qu'il semble le moins capable de se ressaisir et de corriger les vices structurels qui le conduisent à vive allure à la ruine.

Il semble qu'encore une fois nos gouvernants en désarroi recourent aux solutions de facilité pour tenter de redresser les finances publiques : siphonner encore plus le contribuable (déjà le plus taxé qui soit) et sabrer les programmes sociaux — ce joyau sacré de notre culture, une des composantes les plus flatteuses de l'image de marque du Canada.

Ce n'est pas avec ces seules mesures simplistes et douloureuses — ah !, cette cruauté des faibles ! — que nos administrateurs publics se libéreront de la présomption d'incompétence que leur a valu leur manque de courage et d'imagination.

Voilà bien deux qualités qui n'ont pas fait défaut aux dirigeants de la Suisse, qui passe aux yeux de certains comme la démocratie la plus efficace et le pays le mieux administré, et dont pourraient s'inspirer, jusqu'à un certain point, ceux qui président à la dérive financière du Canada.

Pour se mériter cette enviable réputation, la Suisse, plutôt que de chercher comme nous une panacée à ses maux dans une débilite réforme de la Constitution, a adopté quelques

mesures législatives simples et sensées, opinait récemment Diane Francis, du magazine *Maclean's*, dans un texte où elle présente ce pays comme modèle.

Au chapitre des finances publiques, le pouvoir de taxer a été enlevé des gouvernements pour être confié au peuple suisse, grâce à une loi stipulant qu'aucune taxe ne sera imposée sans l'assentiment de la majorité des citoyens par référendum.

Ce qui fait que les Suisses ont une économie florissante et des programmes sociaux généreux, en même temps qu'une dette publique légère et des taxes relativement basses.

Parce que le système suisse sépare en quelque sorte le pouvoir de taxer du pouvoir de dépenser, il permet de faire échec à la prodigalité des politiciens et de les forcer à fonctionner selon leurs moyens. Au surplus, l'implication du peuple a pour effet de lui faire partager la responsabilité des conséquences financières de cette politique fiscale.

Les Suisses ont trouvé un ingénieux moyen d'empêcher leurs politiciens d'emprunter exagérément. Tous les intérêts payés aux étrangers qui détiennent des créances suisses sont sujets à une taxe de 35% — un taux qui a pour effet de décourager les étrangers de convoier les titres suisses.

Forcés d'emprunter sur le marché domestique, les gouvernants n'osent pas trop s'endetter de crainte qu'une ponction excessive de capitaux fasse

monter les taux d'intérêt. Une retombée d'autant plus impopulaire qu'elle occasionnerait du chômage.

Les Suisses font également preuve d'originalité dans la manière de gérer leurs programmes sociaux en remplaçant autant que possible la responsabilité gouvernementale par la responsabilité individuelle.

Les lois suisses faisant reposer le fardeau de l'assistanat sur les épaules des individus et des familles, avec le support et l'aide de l'État.

Depuis 1978, le Code civil oblige les familles à s'occuper de leurs parents dans le besoin et les autorités peuvent poursuivre en justice pères, mères, grands-parents et autres au nom de leurs enfants nécessiteux.

Les personnes âgées vivant dans la gêne peuvent aussi obtenir par les tribunaux d'être supportées par leur progéniture.

L'État n'intervient que lorsque les défavorisés sont sans parents ou que ceux-ci sont pauvres.

N'est-ce pas injuste de forcer ainsi les gens à s'occuper de parents négligents ou paresseux ?

Pour Diane Francis, l'injustice est plutôt d'obliger tout le monde à prendre soin d'étrangers.

Comme c'est le cas au Canada et dans les autres États-providence, où les politiciens déchargent complètement les familles de leurs responsabilités parentales pour les refiler au reste de la population.

OPINIONS

Deux nouvelles idées à explorer pour briser le cercle vicieux du déficit

KIRON VALASKAKIS

L'auteur est professeur-titulaire de sciences économiques à l'Université de Montréal, président de l'INSTITUT GAMMA et associé-fondateur d'ISOGROUP Consultants. Il a aussi été candidat libéral aux dernières élections fédérales. Cet article est le résumé d'un mémoire que l'auteur a été invité à présenter au Comité Permanent des Finances de la Chambre des Communes.

Depuis les années 80, les déficits changent de nature. On emprunte maintenant pour payer l'intérêt sur les dettes antérieures. Le cri d'alarme avait été donné, en 1984, par le ministre des Finances de l'époque, Michael Wilson, qui jurait qu'il allait mater le déficit. Aujourd'hui, dix ans plus tard, on n'est pas plus avancés.

Le nouveau gouvernement fédéral, jouissant d'une cote de popularité sans précédent, a une occasion en or pour briser ce cercle vicieux, à condition qu'il innove et s'éloigne des sentiers battus. Car les solutions conventionnelles, hausse d'impôts et/ou coupures budgétaires, représentent du déjà vu, du déjà essayé et du déjà échoué.

Le duo traditionnel « hausse d'impôts-plus coupures » n'est plus performant. A l'image de la médecine du Moyen Âge où l'on saignait les patients pour toutes les maladies, ça fait mal, ça affaiblit et... ça ne guérit pas. Même si on allait à outrance dans la direction des coupures en abandonnant les ciseaux et même la hache en faveur d'une fermeture totale du gouvernement fédéral, c'est-à-dire zéro dépenses, on ne serait pas sorti du bois, car on devrait continuer à payer 38 milliards chaque année d'intérêts sur la dette accumulée! C'est pourquoi le ministre des Finances est condamné à innover.

Réduire le déficit par la hausse des impôts au Canada n'est plus faisable. Le Canada est le pays le plus taxé du G-7. Primo, de nouvelles augmentations inciteront nos entreprises et nos cadres à démissionner ailleurs. Secundo, l'économie parallèle rebondira et privera l'État de ses revenus fiscaux, comme ça a été le cas avec le tabac. Dans notre monde d'aujourd'hui « l'impôt tue l'impôt » sauf si un grand projet mobilisateur capte l'imagination du peuple et le motive à se sacrifier pour une bonne cause.

Le nouveau gouvernement fédéral doit être capable d'innover et de s'éloigner des sentiers battus

Quant aux coupures budgétaires, elles ont des limites encore plus réelles. On peut faire quelques gestes symboliques, mais les coupures sérieuses sont ou politiquement impossibles ou contre-productives. Premièrement, si on coupe dans notre système de protection sociale, on remet en cause une des raisons d'être du pays. Deuxièmement, les flux circulaires de l'économie annulent l'effet des coupures. Pour le bien ou pour le mal, l'État génère 51 % du PIB canadien. Les coupures drastiques réduiront donc le PIB et, en ce faisant, augmenteront le mauvais ratio Déficit/PIB, car le dénominateur diminuera plus que le numérateur. Troisièmement, il est désormais clair que les coupures de programmes ne s'attaquent pas à la source du mal, qui n'est pas le déficit d'opération, mais le service de la dette.

On surprendra peut-être certains en soulignant que le gouvernement fédéral est actuellement en surplús d'opération. Ses revenus couvrent amplement ses dépenses courantes. C'est l'intérêt sur la dette qui est le véritable problème. 33 % des recettes vont à ce poste. Chaque année déficitaire augmente ce montant. Éventuellement, à peu près toutes les recettes de l'État devront être affectées au paiement d'intérêts sur la dette.

Devant ce sombre constat, comment réagir? Tout indique qu'il nous faut une gestion radicale du déficit: réduire et éventuellement éliminer le déficit sans augmenter les impôts et sans coupures massives budgétaires. Mission impossible? Nous proposons deux idées qui prétendent que c'est faisable.

Rapatrifier la dette: la priorité des priorités

L'aspect le plus dangereux de l'endettement canadien est que 40 % de la dette publique est détenue par des étrangers. C'est, encore une fois, la performance la moins enviable du G-7. Pourquoi est-ce dangereux? Parce qu'un principe élémentaire d'économie

nous dit qu'une dette étrangère est un coût, alors qu'une dette intérieure est un transfert. Quand la dette est intérieure, le pays peut décider comment la payer. Quand elle est extérieure il n'a pas de choix. Dans ce cas, elle est soumise à la double loterie des taux d'intérêt relatifs et aux fluctuations des taux de change. Ces derniers répondent beaucoup plus aux mouvements de capitaux spéculatoires qu'aux indicateurs de santé structurelle de l'économie. Emprunter à l'extérieur, c'est jouer au casino.

Peut-on rapatrier la dette? Tout d'abord, notons que le Canada n'est pas le Bangla Desh et qu'il est riche en capital. Une partie de notre épargne va à l'étranger. Pour inciter les Canadiens à investir au Canada, on peut envisager des mesures fiscales comme, entre autres, des bons de l'État non imposables, ce qui permettrait un taux d'intérêt nominal plus bas et un taux de rendement supérieur pour l'investisseur, en même temps. Chaque dollar de dette rapatriée réduit notre vulnérabilité et augmente notre marge de manoeuvre. Une dette purement intérieure nous met à l'abri des intempéries financières mondiales.

Rentabiliser les opérations de l'État

Une fois la dette rapatriée, qu'est-ce qu'on fait? On peut la gérer de plusieurs façons en distribuant le fardeau du remboursement, ou en l'étalant. Mais, à long terme, il nous faut chercher de nouveaux moyens de financer les programmes de l'État.

Il s'agit de recettes non-fiscales, en rentabilisant les opérations de l'État. Aujourd'hui, seulement 7 % des recettes de l'État proviennent d'activités rentables, (sociétés d'État etc.) Nous pensons qu'il serait tout à fait plausible de viser beaucoup plus haut et financer jusqu'à la moitié des opérations de l'État par des recettes commerciales. On pourrait même imaginer un système où des profits rai-

sonnables seraient encouragés dans les ministères et sociétés d'État à l'image du secteur privé.

Cette idée d'un État rentable et entreprenant se retrouve dans plusieurs essais modernes se penchant sur la refonte des secteurs publics. Cette refonte exige un changement de paradigme qui se heurte à deux obstacles. Le premier vient de l'extrême-droite qui prétendra que, si une activité publique est rentable, elle devrait être privatisée, illico, presto. Le second vient de l'extrême-gauche qui considère que c'est immoral de faire des profits dans le secteur public.

Par conséquent, le secteur public au Canada est condamné à des déficits perpétuels ou au mieux à un équilibre précaire, car ils sont programmés pour ne pas être rentables. D'ailleurs, la vague de privatisations dans le monde force souvent les gouvernements à vendre leurs vaches à lait et à garder les entreprises perdantes pour se retrouver encore plus dans le pétrin.

Jusqu'à quel point peut-on envisager de financer les opérations de l'État par des recettes non-fiscales? Il n'y a pas de limite théorique, car il est tout à fait possible d'imaginer un État qui fonctionne en financement croisé: Des activités lucratives qui subventionnent les bonnes causes. La véritable limite au financement de l'État par des activités lucratives est idéologique. Par conséquent un juste milieu devrait être recherché qui limiterait le financement non-fiscal à 50 % des dépenses de l'État.

L'urgence d'innover

Les deux pistes énoncées ici sont-elles réalistes?

En ce qui concerne le rapatriement de la dette, loin d'aller à l'encontre de la philosophie libérale, cette piste fait partie d'une résolution votée à l'unanimité, lors du Congrès biennal du parti, à Ottawa, en mai 1994, qui recommande justement cela.

En ce qui concerne la rentabilisation de l'État, il s'agit d'une idée plus nouvelle qui va certainement rencontrer des objections, car il s'agit d'une nouvelle vision du rôle de l'État dans la société. Mais, sans nouvelles idées, on se retrouvera, même dans la meilleure des hypothèses ou tout marche bien, avec un accroissement de 100 milliards de dette dans quatre ans et tout le rituel peut recommencer.

« Zap » Hélène, « zap » !

ALEXANDRE MORIN

L'auteur est étudiant en sciences juridiques à l'UQAM. En juillet 1993, il avait écrit un texte fort remarqué sur la jeunesse québécoise, dans La Presse. Il répond ici à Hélène Juras, une autre étudiante, qui a causé un certain émoi, à la fin du mois d'août, en écrivant dans Le Devoir un texte (« Le Québec me tue ») sur son désabusement face au Québec d'aujourd'hui.

Il y a 2 ans, j'écrivais que rien ne devait m'empêcher de bâtir le Québec dont je rêvais. J'ai accusé les médias de détruire le désir des jeunes d'améliorer notre société. Ça a fait des remous. On m'a traité de « ti-cul », moi aussi. Les journalistes semblent vraiment penser que, quand on est jeune, on est tellement con qu'on se laisse impressionner par des sophismes grossiers. De toutes façons, le débat que tu as soulevé, Hélène, ne concerne pas vraiment les baby-boomers. Il concerne essentiellement notre génération, nous qui avons 20 ans.

Je te félicite d'abord d'avoir écrit tes réflexions. Énormément de jeunes pensent comme toi. Ces réflexions suscitent des réactions, car elles touchent le coeur même du problème québécois. Tes remarques sont judicieuses, mais je ne les partage pas. Je veux te démontrer ici pourquoi je considère que tes propos révèlent une attitude irresponsable.

Moi aussi, j'ai connu la médiocrité québécoise dans toute sa splendeur. J'ai étudié en sciences humaines au Cégep de St-Laurent. Là-bas, j'ai connu un prof de littérature française qui ne savait même pas qui était François Villon. Là-bas, j'ai suivi des cours de géographie, d'histoire et d'économie qui ne faisaient que réviser la matière des cours de niveau se-

condaire. Là-bas, on accepte le trafic de drogue dans un milieu d'éducation. Puis, j'ai participé au journal étudiant du cégep.

Un jour, j'ai dû en prendre la direction par défaut. J'étais alors humblement à la tête d'une équipe de journalistes qui étaient, pour la plupart, carrément analphabètes. Il fallait que je leur redonne leurs textes en leur demandant de faire des phrases simples (style « Léo a une moto ») et de vérifier chaque mot dans le dictionnaire au lieu d'écrire à l'oreille. Et, puisqu'ils ne pouvaient s'exprimer clairement qu'en utilisant des formules simplistes, on ne pouvait leur demander de comprendre des principes complexes ou d'avoir des idées profondes. Ainsi, ils écrivaient sur des groupes rocks, sur la LNH ou sur Sonia Benezra. Ils considéraient que la publicité est une source d'information comme une autre. Ils ne voyaient pas pourquoi on devait réfléchir avant de publier de la propagande raelienne...

J'ai abandonné le poste de rédacteur en chef. Les études étant prioritaires, je ne disposais pas du temps nécessaire pour parvenir à redresser la situation.

Aujourd'hui, rien n'a changé. Les étudiants du cégep sont presque unanimes: le contenu de ce journal n'a même pas la valeur du papier sur lequel il est écrit.

Si j'adoptais ton attitude, je dirais qu'il n'y avait rien d'autre à faire, avec une bande de plébiens semblables, que de « » Sans qu'on ne s'en rende compte, cet empoisonnement nous poursuit comme des chiens pavloviens.

As-tu lu *Candide*, de Voltaire? Au Québec, tu es une intellectuelle écoeurée par la bêtise humaine. Si tu crois que quelques kilomètres guérissent tout, j'ai bien peur que tu restes dans le même état, même en Europe.

Tu as raison de chialer sur l'at-



Alexandre Morin

titude des Québécois envers la culture et l'éducation. Ces valeurs sont souvent bafouées, même par nos universitaires. « La culture, ça sert à rien. » Je crois que les études ont une meilleure image en Europe, mais ça n'est pas, la non plus, une valeur de base. Ce qui compte le plus en Occident, c'est l'argent et le pèlerinage hebdomadaire au centre commercial. C'est à cela qu'on consacre le plus d'énergie.

Il est vrai que certaines institutions québécoises sont lamentables. Il ne faut cependant pas tomber dans le piège de la généralisation hâtive. Nous ne sommes pas des minables. J'ai aussi connu l'excellence québécoise dans toute sa splendeur.

J'ai étudié au département de musique du Cégep de St-Laurent et ça m'a donné de nombreux orgasmes intellectuels. J'y ai appris des notions dont je ne soupçonnais même pas l'existence. J'y ai rencontré des enseignants passionnés qui ont fait un musicien du pianoteux que j'étais.

Moi, je veux encore vivre au Québec. Je reste ici parce que tous ceux que j'aime y habitent, parce que je rigole de voir les rues bloquées par 6 pieds de neige, parce que je crois qu'il est possible d'agir ici pour améliorer notre organisation sociale et parce que, tout compte fait, mes valeurs sont encore compatibles avec celles de la société québécoise.

Émigrer est fort justifié quand on constate qu'on n'a plus sa place dans une société. Moi, je suis un écolo. Si, un jour, tout le Québec ressemble au boulevard Taschereau malgré mes efforts acharnés pour en faire un pays vert, je m'exilerai sans remords. Je suis un être humain avant d'être un Québécois. La Terre reste ma première patrie.

Ainsi Hélène, il se peut qu'une autre société t'offre un mode de vie qui corresponde plus à ce que tu veux vivre. C'est alors normal d'émigrer.

Mais je crois que ta démarche n'a pas été objective ni comparative. Tu répètes ce que les médias disent chaque jour plus ou moins implicitement: « Notre société, c'est de la merde. » Il paraît que c'est ce qui se vend le mieux. Puis, tu choisis le chemin le plus facile: la fuite. Et si ailleurs c'est pareil, tu fuiras encore. « Zap » Hélène, « zap »! Ce n'est pas avec cette attitude qu'on pourra, en Amérique comme ailleurs, développer le goût des gens pour la science et la culture ou créer des centres intellectuels performants. C'est une attitude aussi irresponsable envers les autres qu'envers soi-même.

Où que tu ailles, dis-toi bien que ton environnement sera toujours en grande partie à ton image. C'est en le modifiant que tu trouveras le pays que tu cherches. C'est en faisant bourgeonner ta passion pour la culture à travers ta famille, ton cercle d'amis et ton milieu de travail ou d'études que tu trouveras le pays que tu aimes. Ce n'est pas facile. C'est bien plus facile de croire qu'il existe un coin de paradis taillé pour nous sur mesure. Il est vrai qu'il existe des milieux plus propices que d'autres à nos idéaux. Le Québec est-il un milieu étanche aux sciences et à la connaissance? Permetts-moi d'en douter.



Lysiane Gagnon

Le foulard islamique (1)

Le débat qui fait trembler la France a rejoint le Québec: faut-il tolérer le port du foulard islamique dans les écoles?

C'est un débat qui recèle toutes sortes de pièges — le premier étant d'en surévaluer l'importance et de vouloir en faire, comme le dit le ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Bernard Landry, « un débat de société ».

Bien des Québécois, ceux du PQ au premier chef, ont tendance à voir dans l'attitude face à l'immigration une caractéristique essentielle de l'identité québécoise. Le Canada anglais serait une société multiculturelle, disent-ils, alors que le Québec suivrait un modèle plus unitaire, analogue au modèle français, où la notion de citoyen écarte toute référence à l'origine ethnique.

La réalité est beaucoup plus compliquée. Le Canada anglais est loin d'être cette mosaïque qui en ferait un pays si différent du « melting-pot » américain. L'idéologie du multiculturalisme n'est pas endossée par tout le monde, au contraire, et compte nombre d'opposants tant à gauche qu'à droite, dont l'écrivain Neil Bissoondath n'est que le plus connu.

Par ailleurs, les petites subventions consenties aux troupes folkloriques et autres manifestations « multiculturelles » n'empêchent aucunement qu'à la deuxième ou troisième génération, tous les fils d'immigrants sont devenus des Canadiens anglophones dont la seule langue d'usage est l'anglais, qui écoutent Michael Jackson et portent des Doc Martens.

Le Canada anglais est en ce sens fort comparable aux États-Unis, qui ne sont pas, non plus, le melting-pot que l'on imagine, surtout pas dans les États à forte minorité hispanique. Il y a, en fait, bien plus de diversité aux États-Unis qu'au Canada anglais, tant pour ce qui est de la langue et de l'accent que du style de vie, des valeurs, etc.

La France, enfin, n'est peut-être plus le pays unitaire qui réussissait à intégrer rapidement, en une seule génération, des immigrants qui à l'arrivée n'en connaissaient ni la langue ni les coutumes. Pour la première fois de son histoire, la France se heurte à une minorité qui, contrairement aux autres vagues d'immigrants qui ne demandaient qu'à être considérés comme « des Français comme les autres », résiste activement à l'intégration, pour des raisons aussi bien sociales et politiques que religieuses. La force de l'Islam et du mouvement intégriste se conjugue ici au contentieux entre la France et l'Algérie, l'ancienne colonie d'où viennent une bonne partie des Maghrébins vivant en France.

Un second piège consiste à confondre le multiculturalisme et promotion des minorités « désavantagées ».

Le multiculturalisme, au Canada, est une politique mise en place par Trudeau, dans les années 60-70, pour faire passer la Loi sur les langues officielles.

Cette loi mettait sur le même pied, au niveau des principes, une langue minoritaire (le français) et la langue majoritaire. Les Allemands de Vancouver, les Ukrainiens de Winnipeg, les Italiens de Toronto, incapables de comprendre la spécificité historique du français au Canada, réclamaient la même chose. Pour les calmer, et pour amadouer leurs leaders naturels, le fédéral a institutionnalisé le système des subventions aux petites cultures immigrées, mais cela n'a pas du tout empêché l'intégration graduelle, naturelle, inévitable, de ces communautés à la culture canadienne-anglaise.

Cela n'a rien à voir avec le système des « quotas » et les diverses mesures d'« action positive » par lesquelles la société des années 90 tente de promouvoir l'accès des minorités — femmes, handicapés, gens de race noire, amérindienne ou asiatique — à des postes clés.

Cela, c'est une idée née à gauche, empruntée aux États-Unis où elle a d'abord servi à favoriser l'avancement de la minorité noire (laquelle, loin d'être une communauté immigrante, avait été victime pendant trois cents ans de l'esclavage et de la ségrégation).

L'idée a ensuite été récupérée par les partis politiques du Canada anglais (c'est électoralement rentable), par les médias, et aussi par les gouvernements, qui y voient une façon de calmer les tensions sociales. Ainsi, à Montréal comme à Toronto, la formation d'un plus grand nombre de policiers de race noire est vue comme un moyen de favoriser le rapprochement entre la police et les jeunes des semi-ghettos urbains.

On peut être contre la politique des « quotas ». On peut déplorer que l'« action positive » se soit transformée en discrimination à rebours, et que la Charte des droits ait renforcé cette tendance. Mais il ne faut pas confondre ces mesures-là, qui veulent favoriser les femmes et les handicapés tout autant que les minorités ethniques ou religieuses, avec le multiculturalisme.

Un troisième piège serait de plaquer sur le Québec le modèle français. Je le dis à regret, étant une admiratrice inconditionnelle de l'idéologie républicaine française, à mon sens le plus rationnel et le plus démocratique de tous les modèles nationaux.

Mais le Québec n'est pas la France, pays unitaire et hyper-centralisé dont les frontières n'ont presque pas changé depuis Clovis, premier roi des Francs, et qui n'admet pas l'existence de minorités nationales, seraient-elles, comme la Bretagne, de très vieille souche et de langue différente.

Le Québec est une société nord-américaine, membre jusqu'à nouvel ordre d'une fédération hyper-décralisée, que son développement, fondé sur l'immigration, et l'existence en son sein d'une forte minorité française qui constitue le quart de sa population, ont forcé à la tolérance et au compromis; une société qui, à cause de son importante minorité anglophone, ne sera jamais un pays unitaire; une société où la distinction anglais-français l'emporte constamment sur la notion de citoyen; qui plus est, une société où l'école publique est encore confessionnelle.

Le jour où ce régime finira, les écoles publiques québécoises n'en deviendront pas pour autant des écoles républicaines. Ce seront des écoles neutres, où se côtoieront des élèves de religions diverses qui mettront quelque temps avant de se considérer — et d'être considérés — comme de « vrais Québécois ». Jamais en tout cas ces écoles n'auront le caractère anti-religieux de l'école républicaine française, qui est le produit de toute une histoire spécifique à la France.

De même n'y a-t-il aucune commune mesure entre le caractère explosif de la controverse autour du foulard islamique en France et le problème — somme toute mineur — qui se pose ici.

Voilà la toile de fond à partir de laquelle on peut entrer dans le vif du sujet. J'y reviendrai très bientôt.

Les Montréalais hésitent entre la continuité et le changement



ANDRÉ PÉPIN

Il y a très longtemps que les Montréalais n'ont pas été aussi divisés au moment de se choisir un maire et un conseil municipal. La lutte est à ce point vive entre le maire sortant Jean Doré et Pierre Bourque de Vision-Montréal, que les deux chefs, dit-on en coulisse, ont préparé chacun deux discours pour dimanche soir, au cas où...

La campagne qui s'achève aura finalement été marquée d'une série d'affrontements, plus d'une vingtaine de débats portant sur des sujets variés. Tellement de débats que plusieurs médias ont fini par ignorer. En privé, les chefs des partis admettent qu'ils en font une indigestion de ces débats.

Ces querelles civilisées n'ont cependant pas permis d'identifier un véritable gagnant puisque les deux principaux adversaires seraient toujours à égalité.

Le débat de dimanche dernier, au réseau TVA, opposant MM. Pierre Bourque, Jean Doré et Jérôme Choquette aura été de loin le plus spectaculaire. La prise de bec entre Pierre Bourque et Jérôme Choquette restera mémorable. Les grandes assemblées publiques, c'est chose du passé.

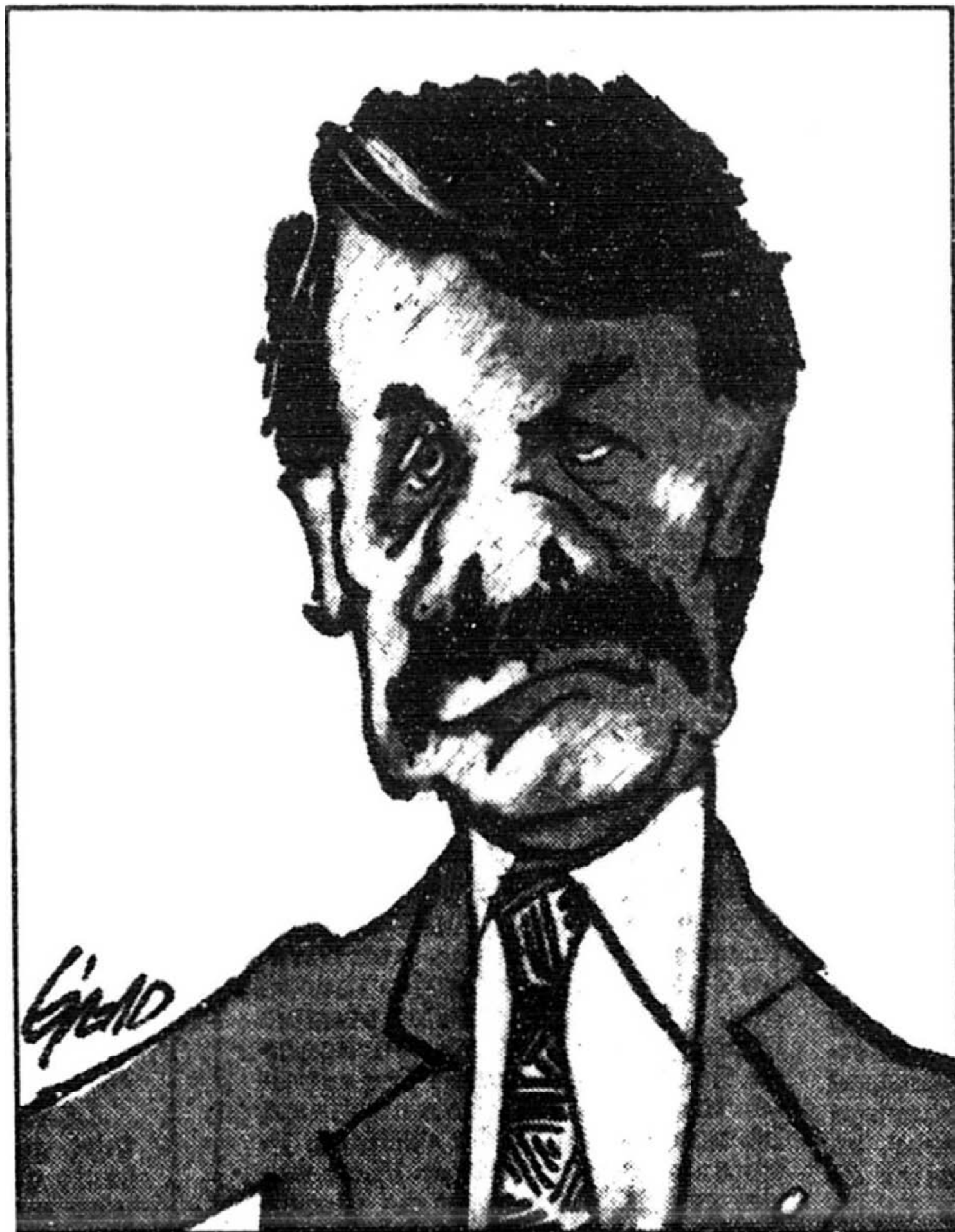
Il y a de l'intérêt dans cet affrontement, justement parce que la lutte est chaude. Il faut en fait remonter aux élections de 1957 pour retrouver une lutte aussi corsée. Sarto Fournier avait alors battu de justesse son coriace rival Jean Drapeau : 82 860 votes contre 78 549. Jean Drapeau allait prendre sa revanche en 1960, en écartant le maire Fournier pour de bon. Drapeau ne sera plus délogé par la suite, jusqu'à sa retraite en 1986.

L'histoire semble vouloir se répéter. Les électeurs ayant accès aux urnes jusqu'à 19 h, demain, il sera difficile de connaître tôt l'issue du match, les différents sondages répétant sans cesse que MM. Doré et Bourque sont à égalité.

Plus encore, l'un ou l'autre pourrait se retrouver à la tête d'un conseil hostile. Les opinions, dans les différents quartiers, indiquent que le RCM et Vision-Montréal sont à peu près également populaires. Les quatre prochaines années promettent donc des débats excitants à l'hôtel de ville.

Une longue lutte

Le point marquant de cette course aura sans doute été les fluctuations marquées de la popularité du chef Pierre Bourque de Vision-Montréal. L'ingénieur en horticulture de 52 ans semblait, le printemps dernier, se diriger sans difficulté vers la victoire.



Le maire Doré l'admet candidement, en commentant les sondages : « Les sondages m'encouragent puisque, il y a à peine six mois, je perdais. Aujourd'hui la lutte serait très serrée. Plus serrée que ça tu gagnes ! » Jean Doré est d'ailleurs inquiet devant la perspective d'un conseil divisé. « Il y a quelque 200 sujets à chaque réunion du conseil. S'il faut commencer des négociations sur chaque sujet, ce sera invivable », disait-il cette semaine.

Pierre Bourque, lui, semble éprouver plus de difficulté avec les différents médias qu'avec les électeurs, si l'on se fie aux données des sondages. On l'a accusé maintes fois de manquer de vigueur, d'être trop vague ou encore de « rêver en couleurs ». On remarque d'ailleurs chez lui un peu de nervosité dès que les caméras sont braquées sur lui.

C'est cependant lui, beaucoup plus que son principal adversaire, qui a lancé les grands projets. Le grand patron du Jardin botanique, père du Biodôme, parle de réduire les dépenses de Montréal de 100 millions de dollars. Ce n'est pas une mince affaire dans une ville où les petits propriétaires sont littéralement étouffés par les taxes.

Un autre projet ambitieux est celui de convertir le dépotoir de l'ancienne

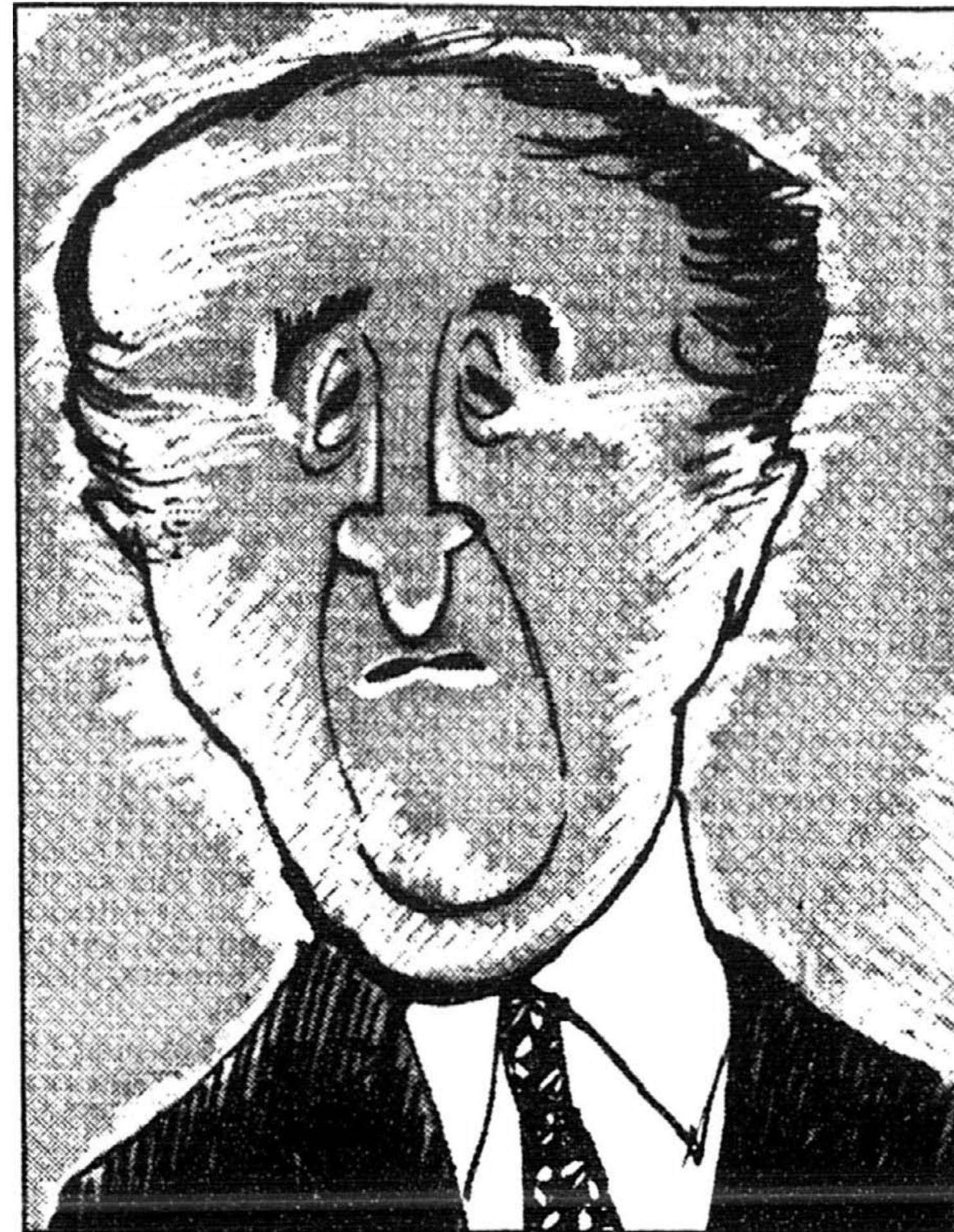
carrière Miron en centre environnemental. Il promet d'y injecter 200 millions, en collaboration avec les secteurs public et privé, pour traiter les déchets sur place. Ce projet a fait bondir Doré, qui qualifie l'idée de « folichonne ». Les médias montréalais, dans leurs commentaires, ont également ridiculisé l'affaire.

Une autre promesse controversée, même ridiculisée en certains milieux, est l'aménagement, au coût de 80 millions, d'une ligne ferroviaire, avec trains électriques, pour relier Repentigny au centre-ville. Doré rétorque à Bourque que l'engagement ne coûterait pas 80, mais plutôt 400 millions.

Ces deux principaux engagements ont placé Pierre Bourque sur la sellette dans la vingtaine de débats qui ont marqué la campagne. Ses adversaires l'ont surnommé l'homme d'un milliard. Les Montréalais ne semblent pas le juger aussi sévèrement puisque cet homme a toutes les raisons d'espérer devenir maire de la métropole demain.

Les sondages n'ont malheureusement pu mesurer l'impact qu'a pu avoir la performance de M. Bourque, lors du débat télédiffusé dimanche dernier au réseau TVA. Bourque s'est vraiment emporté en affirmant avoir quitté Montréal, en 1970, parce que Jérôme Choquette faisait respecter la

CARICATURES GIERRO
À la veille du scrutin, les électeurs restent divisés. Ils ont à choisir entre le maire sortant, Jean Doré, qui se présente comme le garant de la continuité, et son principal adversaire, Pierre Bourque, qui promet que les choses vont changer.



Loi sur les mesures de guerre. Ces écarts pourraient peut-être influencer les électeurs.

M. Bourque, en plus de multiplier les engagements, mise avant tout sur l'attrait du changement, après huit ans de régime Doré. « Depuis huit ans, Montréal n'a pas de maire ! » répète-t-il.

La prudence

Le maire sortant, lui, a joué de prudence. Peu ou pas de promesses, sinon celle d'entreprendre des négociations avec Jacques Parizeau pour obtenir un nouveau pacte fiscal. M. Parizeau, durant la campagne provinciale, a presque donné son appui à M. Doré, en promettant d'alléger le fardeau des contribuables. Le maire sortant admet d'ailleurs d'emblée que le fardeau, « une véritable camisole de force », n'est plus tolérable.

Jean Doré sait très bien que pour le battre, Pierre Bourque doit le frapper au chapitre du fardeau fiscal. Il admet des erreurs passées, ajoutant que Montréal ne pourra plus jamais être administré comme auparavant, suggérant ainsi l'austérité.

Jean Doré a par ailleurs servi une taloche à ses cols bleus, en affirmant que les Montréalais n'ont plus les moyens de payer le double tarif pour déneiger les rues ou nettoyer les

parcs. Il leur promet la semaine de quatre jours, mais à la condition qu'ils acceptent des horaires beaucoup plus flexibles.

Du côté de Doré, donc, pas de grands engagements. Une certaine modestie même. Le maire mise sur l'intégrité de son équipe et sur la force de la continuité dans une administration de plus en plus complexe. C'est ce qu'il a répété tout au long des débats.

Les trouble-fête

Les appuis qui vont par ailleurs à Jérôme Choquette, du Parti des Montréalais, et à Yolande Cohen, de l'Action démocratique-Montréal écologique — respectivement 11 et 7 p. cent selon le tout dernier Crop —, viennent brouiller les cartes. MM. Bourque et Doré donneraient sûrement cher pour avoir ces votes demain.

La multiplication des partis politiques, comme c'est le cas à d'autres paliers, vient causer bien des maux de tête aux chefs quand la lutte est serrée. Ce que Choquette et Cohen peuvent faire demain, c'est la différence dans certains quartiers. Un peu ce qu'ont fait Mario Dumont et l'Action démocratique, lors du dernier scrutin provincial.

Le vote ethnique prend une ampleur sans précédent

Le poids des minorités risque d'être déterminant dans au moins 22 districts



FRANÇOIS BERGER

Le vote ethnique prend une ampleur sans précédent à Montréal, où les minorités dites ethnoculturelles auront une influence de taille sur les résultats des élections municipales de dimanche.

L'importance des électeurs d'origine autre que française ou britannique, désignés sous le vocable de « groupes ethniques », n'a fait que croître depuis une quinzaine d'années, sous l'effet cumulatif de l'immigration et de la forte natalité des allophones (ceux parlant une langue autre que le français ou l'anglais). Ils représentent maintenant le tiers de l'électorat, mais leur concentration dans certains quartiers fait d'eux les acteurs clés dans vingt-deux districts électoraux (sur 51), où le scrutin risque de déterminer, parmi les quatre principaux partis qui s'affrontent, lequel formera le gouvernement municipal ou son opposition.

Les enjeux municipaux les plus cruciaux pour les groupes ethniques sont la taxation touchant les immeubles commerciaux, qui irrite les nombreux petits entrepreneurs immigrants, et l'embauche des minorités dans la fonction publique montréalaise.

Les partis politiques prennent tellement au sérieux le vote ethnique qu'ils présentent des candidats issus des minorités culturelles dans presque tous les districts à forte concentration d'immigrants. Pour l'ensemble de la ville, un candidat sur quatre est « ethnique » (65 sur 231), mais les partis concentrent leurs efforts électoraux dans dix-huit quartiers, dans l'ouest et le nord de la ville, où la moitié ou plus de tous les candidats dans chaque district sont issus des minorités.

C'est du jamais vu à Montréal, selon Mme Christine Hara, présidente du Centre de recherche-action sur les relations raciales. Cet organisme dé-

ploie tout de même que seulement huit candidats proviennent des minorités dites visibles (Asiatiques, Noirs, Arabes et Latins), qui représentent pourtant 15 p. cent de la population montréalaise.

Dans certains quartiers où prévaut en nombre un groupe ethnique particulier, formant une enclave ethnique, la totalité des candidats sont de même origine. C'est le cas dans le district de Saint-Michel où les quatre candidats sont Italiens.

C'est aussi le cas dans Parc-Extension, où les six candidats sont Grecs et où les électeurs d'origine grecque composent la moitié de la liste électorale. La campagne électorale s'y déroule d'ailleurs presque exclusivement en langue grecque, au grand dam de l'autre moitié de la population composée d'ethnies diverses (il s'agit du quartier le plus cosmopolite de Montréal, puisqu'il est « ethnique » à 92 p. cent).

Dans d'autres districts à forte concentration ethnique, la quasi-totalité des candidats sont de même origine. Ils sont Italiens dans Marc-Aurèle Fortin, où la moitié de la population est italienne. Ils sont d'origine juive dans Victoria, où l'on retrouve la plus grande concentration juive à Montréal, dans Loyola et Darlington. Dans Snowdon, le tiers des électeurs sont juifs.

Dans les quartiers ethniques plus mélangés quant aux origines de la population, au moins la moitié des candidats sont issus des minorités, comme dans Jeanne-Mance (quatre des huit candidats), Notre-Dame-de-Grâce, Cartierville et l'Acadie.

Le vote ethnique prend toute son importance quand il aboutit à l'élection effective d'un candidat au conseil municipal. Les huit conseillers « ethniques » élus aux dernières élections municipales de 1990, ont tous été désignés dans des districts à forte concentration ethnique. Ces élus d'origine italienne, juive et grecque ont été choisis dans des districts où existe une enclave ethnique de chacun de ces groupes, peu importe leur allégeance politique. En fait, le vote y est d'abord ethnique, avant d'être partisan.



Le candidat d'origine grecque Angelos Diacomacos salue un électeur sikh du district de Parc-Extension, où 92 p. cent de la population est immigrante ou issue de parents immigrants.

Là où la population a des origines très diversifiées et qu'il n'existe pas d'enclave ethnique proprement dite, les candidats ethniques ne « percent » pas.

De là le succès de certains candidats italiens, juifs et grecs, issus de communautés relativement vieilles et bien établies à Montréal — et aussi les plus populaires —, comparativement à des candidats d'autres origines qui ne peuvent pas compter sur le soutien massif apporté par l'enclave. Le premier conseiller municipal allophone — un Grec — n'a été élu à Montréal qu'en 1978.

D'autre part, les dernières élections ont montré que les districts à forte concentration ethnique (dont plus de 36 p. cent de la population est « ethnique ») ont voté massivement à l'exact opposé des districts comptant peu de minorités. Les francophones ont voté pour le parti au pouvoir à l'hôtel de ville, tandis que les allophones ont préféré l'opposition.

Une analyse des résultats des dernières élections municipales montre, par ailleurs, que les électeurs « ethniques » participent légèrement plus au scrutin que ceux de vieille souche francophone ou britannique. Les Italiens, les Grecs et les Juifs sont enco-

re ceux qui votent le plus, contrairement aux Portugais (pourtant établis ici depuis longtemps), aux Asiatiques et aux Noirs (d'arrivée plus récente). L'électorat d'origine arabe semblait voter un peu plus que les francophones de souche aux élections de 1990.

Cette analyse montre que la majorité des districts fortement francophones (18 sur 28 en 1990) ont très peu participé au vote, tandis que la majorité des districts à concentration ethnique (12 sur 22) ont eu une participation supérieure à la moyenne montréalaise (le taux général de participation n'était que de 36 p. cent en 1990).

Mais pour participer aux élections, les citoyens doivent au préalable faire inscrire leur nom sur la liste électorale, ce que font très peu les Asiatiques, les Noirs et les Portugais, notamment. Dans le district de Peter-McGill, où 56 p. cent de la population est « ethnique », seulement 52 p. cent de la population adulte était inscrite en 1990. On y retrouve une forte proportion d'Asiatiques et un plus fort contingent encore d'allophones de souche.

Dans Parc-Extension, le taux d'inscription à la liste électorale n'était que de 60 p. cent. Outre la grande diversité de sa population, ce quartier abrite le plus fort groupe de revendicateurs du statut de réfugié à Montréal. Ces gens n'ont pas le droit de vote, puisqu'ils ne sont pas citoyens canadiens.

La citoyenneté canadienne est une qualité absolument nécessaire à l'exercice du droit de vote, ce qui peut expliquer le faible taux d'inscription et de participation des minorités d'arrivée plus récente ou d'autres groupes plus anciens dont les membres ne tiennent pas à devenir citoyens de leur pays d'adoption.

Dans Parc-Extension cependant, l'omniprésence de la communauté grecque a donné à ce quartier le plus fort taux de participation (59 p. cent) parmi les électeurs inscrits sur les listes électorales de la Ville. Comme quoi le « facteur enclave » peut jouer un rôle déterminant sur le plan politique.

Promesses et gros sous !

YVON LABERGE

Des quatre principaux candidats à la mairie de Montréal, c'est Pierre Bourque le plus dépensier avec des promesses électorales qui frisent les 800 millions sur quatre ans. Pourtant, le chef de Vision Montréal s'est engagé à comprimer les dépenses et à diminuer les taxes s'il est élu demain.

Ses trois adversaires, le maire Jean Doré, du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), M. Jérôme Choquette, du Parti des Montréalais, et Mme Yolande Cohen, de la Coalition démocratique-Montréal écologique, ont été depuis le début de la joute électorale plus modestes.

Le maire-sortant a, comme Mme Cohen, peu « chiffré » ses engagements. M. Doré se contentant par exemple de dire qu'une prochaine administration du RCM continuera la rénovation des infrastructures, mettra en oeuvre un programme de modernisation du réseau d'aqueduc ou, encore, accordera priorité à la promotion et à l'aménagement du Technoparc.

Bref, dans la plate-forme électorale du RCM, peu de chiffres, si ce n'est un petit 100 millions de dollars que l'administration « consacra, au cours des trois dernières années de son prochain mandat, à la réfection des rues, trottoirs et viaducs ».

Bien sûr, on y apprend aussi l'amé-

nagement de ceci ou cela — 25 kilomètres supplémentaires de pistes cyclables — ou la volonté de négocier avec Québec pour le prolongement de ceci ou cela. Mais de coûts, point !

Depuis le début de la campagne électorale, M. Doré répète qu'il faut vivre en quelque sorte selon ses moyens et il demande aux Montréalais de lui confier un troisième mandat pour poursuivre le travail commencé. Ses adversaires disent, eux, qu'une prochaine administration du RCM continuera à dépenser à hauteur des dépenses des huit dernières années. Donc beaucoup.

Des promesses réalistes ?

La plate-forme électorale du parti de Pierre Bourque, Vision Montréal, en plus de faire le procès des huit ans de pouvoir du RCM, déborde de chiffres. Et l'aspirant maire en a divulgué d'autres au cours des dernières semaines.

Une fois compilés, les chiffres disent que les promesses électorales de Vision Montréal sont à hauteur de 777 millions de dollars sur quatre ans.

Au seul chapitre des « travaux publics », il y en a pour 424 millions de dollars ; 123 millions pour l'aqueduc et les égouts ; 25 millions pour réparer les fuites d'eau ; 111 millions dans le réseau de drainage ; 111 millions de dollars cette fois pour les chaus-

sées et les trottoirs ; 41 millions dans les structures qu'il faut réparer d'urgence ; cinq millions pour la construction de cinq chutes à neige ; et huit millions pour l'« expertise ».

Par ailleurs, M. Bourque a promis de transformer le dépotoir Miron en un parc de verdure avec usines de traitement des déchets et de recyclage. Coût de la promesse : 200 millions de dollars.

Le chef de Vision Montréal prévoit que l'entreprise privée investira 100 millions de dollars dans son projet, les gouvernements de Québec et d'Ontario 50 millions et la Ville de Montréal les 50 autres millions de dollars.

Autre engagement important de M. Bourque : l'implication des Montréalais dans la vie des quartiers. On s'en doute, cela coûte évidemment des sous. Beaucoup diront les uns, peu diront les autres. Mais chose certaine, comme on dit, la démocratisation a un coût. En l'occurrence : 41 millions de dollars, à raison de 200 000 \$ à chacun des 51 districts électoraux par année pendant quatre ans.

Enfin, Vision Montréal promet de revampier la Bibliothèque municipale et ses succursales dans les quartiers et unir la Bibliothèque centrale au pavillon Lafontaine par un tunnel sous la rue Sherbrooke. Coût de ces engagements : 28 millions de dollars sur quatre ans. Et, surtout, de mettre sur rails un nouveau train de banlieue

entre Repentigny et le centre-ville pour 80 millions de dollars avec la participation de l'entreprise privée.

M. Bourque a promis aussi de créer un Fonds de développement économique et d'y verser au moins un million de dollars par année pendant quatre ans.

D'autres engagements électoraux de Vision Montréal n'ont pas été chiffrés : le programme de rénovation de 14 000 logements en cinq ans, l'élargissement de la collecte sélective des déchets domestiques à tous les quartiers, etc. Tout cela, a dit M. Bourque, sans hausser les taxes, sans gonfler la dette ni couper les services à la population. En fait, répète-t-il depuis des semaines, avec une gestion serrée des dépenses et en éliminant le gaspillage devenu, selon lui, monnaie courante avec le maire Doré !

Réduire, liquider, éliminer, abolir...

De son côté, le Parti des Montréalais de M. Jérôme Choquette promet de réduire de 592 millions de dollars les taxes des Montréalais en quatre ans.

En conséquence, il lui serait difficile de promettre la lune aux électeurs en annonçant « des dépenses somptuaires et irréalistes », comme M. Choquette le dit à qui veut l'entendre sur le dos de ses adversaires.

Évidemment, on l'aura compris, le chef du Parti des Montréalais veut

plutôt couper que réaliser : réduire le nombre des employés municipaux, geler leurs salaires, réduire ceux des élus de 10 p. cent pour quatre ans, liquider certains éléments d'actifs des paramunicipales, abolir les conseils d'arrondissement, etc.

Mais M. Choquette veut quand même construire et aménager : des terrains de sport, des pistes cyclables, trois maisons de la culture et aider 20 000 locataires à devenir propriétaires.

En résumé, l'ancien maire d'Outremont veut faire le ménage dans la métropole et se retirer dans ses terres après un premier et unique mandat de quatre ans.

Il l'a promis !

À gauche toute !

Le programme de la Coalition démocratique-Montréal écologique est, on le sait, le résultat de la fusion de ceux de la Coalition démocratique de Montréal et du parti Montréal écologique. Il a le mérite d'être justement « social » et juste assez « vert ».

En fait, on dirait un peu la plate-forme électorale du RCM d'il y a 20 ans pour le « social » et du « vert » qu'il y a en Pierre Bourque !

Si pour les uns la philosophie de la CDME est utopique, il n'en demeure pas moins, comme le dit d'ailleurs Mme Cohen, que les autres partis s'en abreuvent.

Rassemblement des citoyens de Montréal



Jean Doré

Trois grands principes :

- 1) améliorer les services à la population ;
- 2) améliorer la qualité de vie dans les quartiers ;
- 3) leadership et partenariat avec les gouvernements, les autres municipalités, les milieux d'affaires, les universités, etc.

Démocratisation et participation

a) Décentraliser les pouvoirs et la gestion des services :

- pouvoirs accrues pour les conseils d'arrondissement : entretien des rues, gestion des déchets, etc. ;
- maintien des bureaux Accès-Montréal et consolidation de leur mission.

b) Créer un poste de protecteur du citoyen :

- accélérer le traitement des plaintes des citoyens.

Gestion des ressources humaines

- Associer les employés à la décentralisation ;
- maintenir la sécurité d'emploi des employés municipaux ;
- poursuivre les programmes de formation de la main-d'oeuvre.

Développement économique et fiscalité

a) Négocier une nouvelle entente fiscale avec Québec :

- remboursement par Québec des dédoublements : police, transport écolier ;
- transfert d'une partie des revenus de la taxe de vente ;
- redistribution équitable du fardeau fiscal.

b) Réglementation simplifiée :

- mise en place d'un guichet unique pour les grands projets ;
- décentraliser l'émission des permis vers les arrondissements.

c) accélérer la rénovation des infrastructures :

- prolongement du boulevard Ville-Marie vers l'autoroute 25 ;
- modernisation du réseau d'aqueduc ;
- décontamination des sols pollués avec la participation des gouvernements et de l'entreprise privée ;

d) Soutenir le développement économique local :

- appui renouvelé aux CDEC ;
- augmentation du soutien municipal aux Sociétés d'initiatives et de développement des artères commerciales (SIDAC).

Qualité de vie dans les quartiers

- Poursuivre la réalisation du réseau vert du parc Maisonneuve à la Falaise Saint-Jacques ;
- aménagement et verdissement des ruelles en collaboration avec les résidents riverains ;
- étendre la collecte sélective à tout le territoire, en commençant par les quartiers les plus peuplés ;
- remplissage accéléré du dépotoir de la carrière Miron.

Sécurité

- Intensifier les patrouilles des policiers à pied ou en vélo dans les quartiers ;
- créer, en collaboration avec la CUM, un groupe de travail sur la gestion policière des grands événements publics ;
- intégrer la dimension sécurité au développement urbain.

Transport

- Soutien au Plan de relance de la STCUM ;
- améliorer le transport en commun dans les quartiers Rivières-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles.

Habitation

- Négocier avec Québec un nouveau programme de rénovation des logements existants pour en faire des logements sociaux ;
- faciliter l'accès à la propriété et à la rénovation des logements.

Culture

- Établir des maisons de la culture dans les arrondissements Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Ahuntsic-Cartierville et Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ;
- adapter les horaires des bibliothèques aux besoins des résidents.

Vision Montréal



Pierre Bourque

Quatre priorités :

- 1) mettre l'accent sur la personne,
- 2) l'excellence,
- 3) le travail
- 4) et la responsabilisation.

Administration municipale

- Rendre le maire responsable notamment du développement économique, de la sécurité publique et des relations avec les

citoyens ;

- créer un Service municipal de la propreté ;
- regrouper les quartiers en neuf secteurs (plutôt qu'en arrondissement) ;
- revoir le mandats des sociétés paramunicipales.

L'économie

a) Révision de la fiscalité municipale :

- diminuer les inéquités entre les secteurs résidentiel, commercial et industriel ;
- éliminer la surtaxe sur les immeubles non résidentiels en deux ans ;
- modifier la taxe d'affaires afin que les hôteliers n'aient plus à la payer sur les chambres inoccupées.

b) Les industries de pointe :

- accorder la priorité aux industries de haute technologie qui mènent à l'autoroute électronique ;
- encourager la création d'une industrie de l'environnement porteuse d'avenir.

● créer un Service municipal de développement économique ;

- soutenir l'action des CDEC et des SIDAC.

Travaux publics

- Améliorer le réseau de distribution de l'eau potable ;
- redonner au réseau routier montréalais ses lettres de noblesse ;
- rajeunir le système de signalisation routière ;
- privilégier les nouvelles technologies pour la réparation des infrastructures.

Environnement

- Étendre la collecte sélective des déchets à tous les quartiers en quatre ans ;
- recycler 40 p. cent des déchets domestiques d'ici la fin du siècle ;
- remplir la carrière Miron de matières inertes, la transformer en parc et y construire un centre d'éducation en environnement ;
- instaurer un programme de décontamination des sols.

Habitation

- Contribuer, avec un programme d'aide, à la rénovation de 14 000 logements en cinq ans ;
- favoriser la construction de 14 000 nouveaux logements pendant la même période ;
- simplifier les modalités de conversion des logements locatifs en copropriétés divisées ;
- ranimer le programme d'aménagement des ruelles ;
- organiser le logement social pour mettre fin à la confusion ;
- simplifier l'émission des permis.

Sécurité publique

- Stabiliser le budget du Service de police de la CUM ;
- amener à Montréal une Académie de formation supérieure des policiers en exercice ;
- développer un service complémentaire au 911 pour répondre aux non-urgences.

La culture

- Appuyer les créateurs et les artistes ;
- créer un mécanisme permanent de consultation ;
- stabiliser les budgets du Services de la culture ;
- développer le réseau des bibliothèques ;
- rouvrir la Phonothèque et la Bibliothèque centrale au plus vite ;
- achever le réseau des maisons de la culture.

Parti des Montréalais



Jérôme Choquette

Deux priorités :

- 1) relancer Montréal ;
- 2) offrir des services au moindre coût.

Administration et fiscalité

- Réduire de 10 p. cent le salaire du maire et des conseillers ;
- geler celui des employés municipaux pour quatre ans ;
- éliminer 1000 postes de fonctionnaires au cours des deux prochaines années ;

● réduire de 15 p. cent le compte de taxes des Montréalais en quatre ans, dont cinq p. cent dès 1995 ;

- éliminer la surtaxe sur les immeubles non résidentiels ;
- liquider les actifs immobiliers des sociétés paramunicipales ;
- abolir les Comités d'arrondissement (CA) ;
- négocier un nouveau pacte fiscal avec Québec ;
- en cas d'échec, imposer le péage aux ponts donnant accès à l'île de Montréal.

Développement économique

- Abolir la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM) ;
- remplacer la CIDEM par la Société de développement de Montréal ;
- confier à l'entreprise privée des travaux que des fonctionnaires ne devraient normalement pas faire ;
- accorder priorité au tourisme ;
- réviser le compte de taxes des hôtels ;
- aider 20 000 locataires à devenir propriétaires de leur logement avec l'aide du Fonds d'accès à la propriété.

Transport urbain

- Gratuité du transport en commun aux personnes de 65 ans et plus ;
- gratuité des parcomètres après 17 heures ;
- aménager de nouvelles voies cyclables.

Sécurité

- Créer des comités locaux de prévention du crime ;
- confier la surveillance des lieux publics à des agents de la paix ;
- rationaliser les opérations policières pour éviter les erreurs.

Environnement

- Remplir le dépotoir de la carrière Miron au plus vite ;
- étendre la collecte sélective à tous les quartiers.

Loisirs, sports et culture

- Aménager de nouveaux terrains pour la pratique des sports ;
- donner priorité aux districts moins bien équipés ;
- permettre aux artistes des arts visuels d'habiter leur atelier ;
- construire des maisons de la culture dans les arrondissements Ahuntsic-Cartierville, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et Rivières-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ;
- modifier les heures d'ouverture des bibliothèques pour répondre aux besoins de la population.

Relations internationales

- Favoriser la tenue d'événements d'envergure internationale ;
- mettre sur pied un programme de diplomatie économique.

Développement social

- Créer un Conseil du développement social ;
- lancer un programme d'hébergement et de réhabilitation pour itinérants ;
- confier à l'Office municipal d'habitation le soin de créer un centre d'hébergement pour hommes violents ;
- aider financièrement les locataires à faible revenu plutôt que de construire des HLM.

Coalition démocratique Montréal écologique



Yolande Cohen

Deux objectifs prioritaires :

- 1) justice sociale ;
- 2) développement durable.

Institutions démocratiques municipales

- Création de conseils de quartier avec mandat de prendre des décisions sur les questions locales, y compris définir les priorités concernant les installations municipales et les programmes municipaux, faire aussi savoir leur opinion sur des questions touchant l'ensemble du territoire et proposer des programmes et des mesures qui s'appliqueront à toute la ville.

Conseil municipal

- Renforcer les pouvoirs des conseillers pour qu'ils exercent davantage de contrôle sur les services municipaux, les sociétés paramunicipales et l'administration de la Ville ;
- introduire la notion de référendum dans les quartiers ou à l'échelle de la ville.

Administration municipale

- Plus grande transparence en matière d'accès à l'information ;
- mission élargie des bureaux Accès Montréal ;
- traitement rapide des plaintes et création d'un poste de protecteur du citoyen.

La CDME s'engage aussi :

- à livrer une lutte de tous les instants contre le chômage, la pauvreté, l'itinérance, l'analphabétisme, la violence, la délinquance, la prostitution, etc. Notamment en encourageant les projets communautaires : cuisines, garderies, centres pour femmes, pour sans-abri, etc.

Habitation

- Privilégier le logement social par la mise sur pied de fiducies foncières pour les coopératives d'habitation et les sociétés d'habitation sans but lucratif ;
- s'opposer à la conversion de logements locatifs en condos.

Communautaire

- Une administration de la CDME contribuerait au développement des groupes communautaires et leurs demandes seraient traitées avec respect ;
- et fournirait un appui financier aux groupes communautaires oeuvrant dans le domaine des sports, des loisirs et de l'action sociale.

Développement économique

- Convocation d'un nouveau sommet économique ;
- création de zones de développement économique dans les quartiers défavorisés ;
- appui accordé à l'implantation d'industries « vertes ».

Vie culturelle

- Création d'un Comité de la culture ;
- la CDME consacra au moins un pour cent du budget municipal à la culture ;
- abolition des taxes foncière et commerciale pour les artistes et groupes culturels à but non lucratif.

Protection de l'environnement :

- Adoption d'une Charte de l'environnement ;
- création d'une Escouade verte pour dépister les contrevenants ;
- collecte sélective des déchets domestiques et commerciaux d'ici 1996 dans tous les quartiers ;
- révision régulière du Plan d'urbanisme.

Transport

- Vignette de stationnement pour tous ;
- davantage de voies réservées aux autobus ;
- encourager l'utilisation de la bicyclette comme moyen de transport efficace.

Sécurité publique

- La police devra rendre des comptes au public ;
- création de comités locaux de consultation dans chaque district de police.



Le Montréalais Brian Oakes, vice-président de Vitronov, et son homologue marocain, Karim Jorio, lors du lancement de leur centre de culture in vitro, à Skhirat.

Des Montréalais cultivent in vitro au Maroc

« Même en temps de crise on peut entreprendre des projets qui réussissent ! »

LOUISE DUMONT

Journaliste-pigiste, l'auteure a visité un certain nombre de projets d'aide réalisés avec l'aide extérieure canadienne.

On disait bien que ces deux gailards étaient fort sympathiques. En roulant le long de la mer vers le futur laboratoire de culture in vitro, à Skhirat, leur enthousiasme pour ce projet dont ils rêvaient depuis des mois éclate.

Brian Oakes, un Montréalais désireux de partager ses connaissances, et Karim Jorio, un Marocain aux idées bouillonnantes, soucieux du développement de son pays, ont répondu à l'appel d'offres lancé par le Fonds de développement du secteur privé de l'ACDI au Maroc, en présentant leur projet de micropropagation, mieux connue sous l'appellation de culture in vitro.

Ce projet, réalisé par l'agence d'exécution Vitronov, sise à Montréal depuis 1991, s'est particulièrement distingué en se classant premier parmi une centaine de propositions soumises aux Fonds de développement du secteur privé de l'ACDI. La société Vitronov est un regroupement de cinq compagnies canadiennes dont les plus importantes sont : Trycana (principal investisseur), les Industries Harnois (le groupe manufacturier) et Plants Select (spécialistes de la micropropagation).

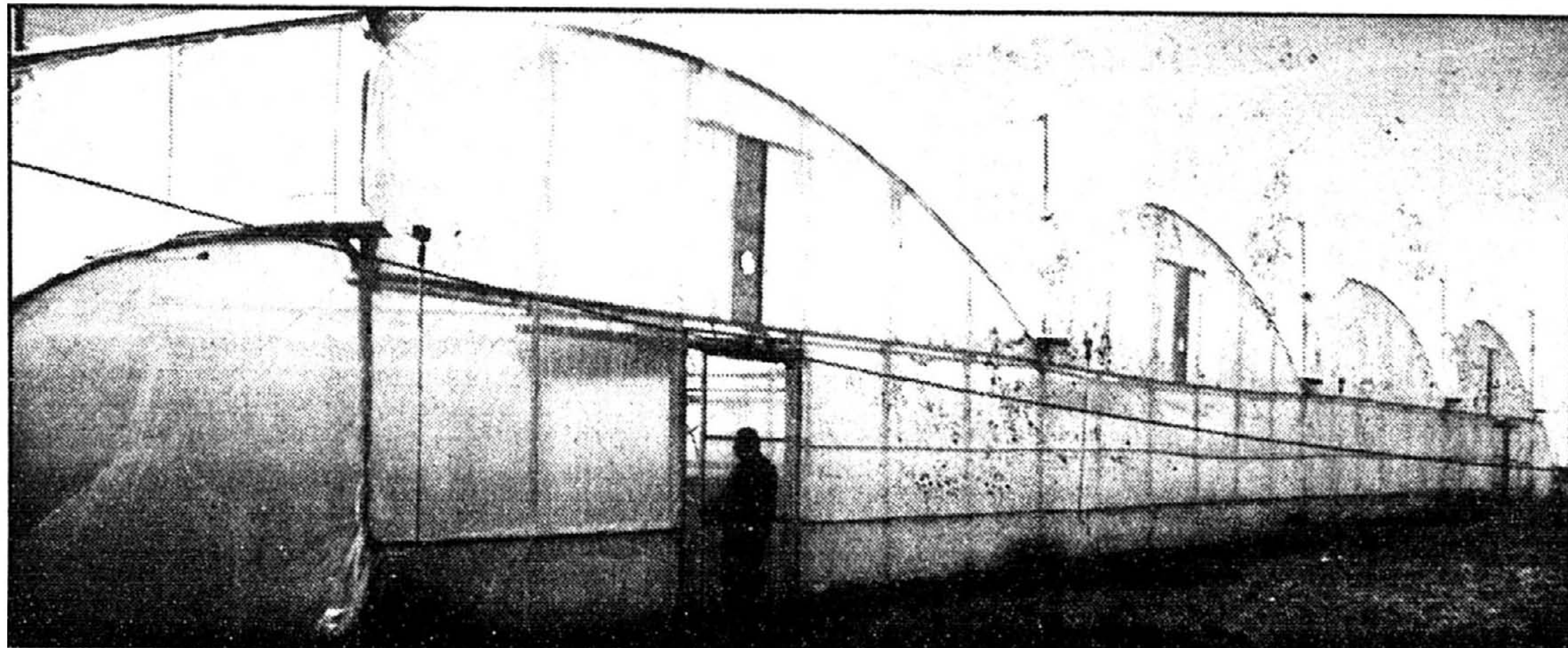
À 30 kilomètres au sud de Rabat, capitale du Maroc, des coups de marteau résonnent dans cette campagne où seules les vagues et le chant des oiseaux réussissent à percer le silence de la nature. Les ouvriers sont au travail.

D'un côté, la mer, de l'autre, des champs à perte de vue et, devant nous, se dresse, dans la pureté du ciel marocain, une immense forme géométrique translucide de 2000 mètres carrés : une serre... canadienne tel un splendide monument d'acier et de polyéthylène qui abrite en son sein un trésor végétal !

Situé en Afrique du Nord, le Maroc est le plus à l'ouest des pays qui composent le Maghreb, région qui comprend en outre la Tunisie et l'Algérie. Avec un revenu par habitant de 970 \$US et une population estimée à 25,7 millions, le Maroc s'étend sur une petite superficie de 450 000 km² et connaît une croissance démographique de 2,3 p. cent.

Même en temps de crise

En compagnie de M. Brian Oakes, vice-président de Vitronov, et le partenaire local, M. Karim Jorio, de Vitronov-Maroc, nous faisons le tour



La serre canadienne, monument d'acier et de polyéthylène, abrite en son sein un trésor végétal.

des installations. Confiant, M. Jorio affirme : « Même en temps de crise on peut entreprendre des projets qui réussissent. En agriculture, il est évident que ce ne sont pas des projets sûrs à 100 p. cent, mais on y croit tous. Nous voulons absolument montrer au monde agricole que le secteur privé marocain peut contribuer à l'amélioration des rendements agricoles du pays. »

M. Jorio débordait d'enthousiasme en nous racontant les débuts de cette coopération : « Je produisais des bananiers en serre et à cause du problème de mutation je perdais jusqu'à 40 p. cent de ma production. Je suis donc allé au Canada pour y rencontrer des experts. »

« Brian Oakes, spécialiste chez Vitronov, m'a expliqué qu'en utilisant la technique de micropropagation, nous pourrions diminuer le problème de mutation (modification dans les gènes) à près d'un pour cent et ainsi obtenir des plants de meilleure qualité. »

Les deux pieds dans la boue, nous marchons vers la serre Oasis — adaptée aux conditions climatiques des pays d'Afrique par les Industries Harnois — où quelques centaines de plants, abreuvés jusqu'à l'étalement de leur soif par un système d'irrigation, poussent vigoureusement dans une terre rouge.

Diviser pour croître

Il existe traditionnellement deux méthodes principales pour assurer la reproduction de produits agricoles et horticoles : l'une à partir de semences et l'autre par voie de multiplication végétative. Cette dernière approche consiste à prélever des parties d'espèces végétales (boutures, tubercules ou bulbes) afin qu'elles se reproduisent.

Au cours des vingt dernières années, de nouvelles méthodes ont été développées afin d'accélérer le rythme de multiplication et d'accroître la qualité des espèces produites.

Parmi ces méthodes, la micropropagation, ou cultures de tissu, a connu un succès remarquable. Cette technique permet de stimuler les capacités naturelles de multiplication d'une plante en recréant, en condition aseptique sous verre (in vitro), des conditions de culture plus favorables.

Chapeau de paille, mains dans les poches et sourire aux lèvres, M. Oakes m'explique qu'à partir d'une plante-mère que les spécialistes de la biotechnologie sélectionnent avec grand soin, le technicien de laboratoire extrait certaines parties (bourgeons, feuilles, racines ou autres points de croissance), les désinfecte pour s'assurer qu'elles sont exemptes de contaminants et les place dans une éprouvette contenant un milieu de culture qui favorisera la croissance de ce tissu. Quand la plante atteint un certain niveau de maturité, le technicien la divise à nouveau.

Du phytotron, cet environnement permettant de réaliser toutes les conditions expérimentales de croissance des végétaux — sols, nutrition, ventilation, température, taux d'humidité, oxygène, éclairage, etc. — les plants seront transférés à un autre niveau de serre à environnement moins contrôlé puis, sous l'ombrière où ils seront protégés des rayons directs du soleil.

Afin de réduire la consommation d'énergie, les Industries Harnois ont pris soin de fabriquer des ouvrants qui s'articulent manuellement. Lorsque les plants auront atteint un

certain niveau de croissance, ils seront vendus aux agriculteurs.

Cette technique de multiplication à partir d'une plante en excellente santé assure donc la qualité des futurs plants, réduit le temps de reproduction et en augmente la productivité. « C'est une technique qui devient de plus en plus utilisée dans les pays en voie de développement », d'ajouter M. Oakes.

Diminution des importations

Important exportateur de produits agricoles, le Maroc demeure cependant fortement tributaire d'importations pour son approvisionnement en semences et plants. Ainsi, il importe pour plus de cinq millions de dollars par année de semences de pommes de terre qui, bien souvent, présentent des problèmes sanitaires et connaissent des difficultés d'adaptation aux conditions climatiques et culturelles du Maroc.

Suivant les saisons et les régions, le Maroc est un pays très chaud ou très froid, très humide ou très sec. Ces extrêmes de chaleur et de fraîcheur du Nord au Sud permettent aux agriculteurs de diversifier la production : orge, blé, légumineuses, betteraves, canne à sucre, olives et agrumes entre autres.

Les terres arables couvrent seulement 17 p. cent de la superficie du pays. La pluviosité est inégale et les nombreuses sécheresses nuisent aux récoltes de céréales et compromettent la production hydro-électrique.

Présentement, la dieffenbachia, une plante ornementale importée de Belgique et de Hollande, est affectée par un virus qui pourrait se révéler nocif pour la culture de la tomate.

En créant un laboratoire et en pra-

tiquant la technique d'avant-garde de micropropagation, on espère suffire à la demande intérieure et éviter ces types de problèmes.

Les ressources locales

En septembre, dans le cadre du projet, une vingtaine de techniciens de laboratoire venant principalement de l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, ont suivi une formation intensive en micropropagation. Ainsi, ce transfert de savoir-faire permettra d'assurer une certaine viabilité du projet.

De plus, le nouveau laboratoire représente le seul endroit au pays où les diplômés marocains pourront désormais exploiter leurs connaissances en micropropagation déjà dispensées à l'université.

« J'ai rencontré chez mes partenaires canadiens une volonté, non pas de faire d'une affaire une affaire, mais la volonté d'apporter quelque chose aux jeunes qui étudient au Maroc dans le domaine de l'agriculture, affirme M. Jorio. Ils sont prêts à mettre à leur disposition cette technologie et à la leur transmettre, ce qui n'est pas le cas des sociétés européennes. »

Impacts du projet

En plus de former des ressources locales, de créer de l'emploi au sein du projet, d'accroître la productivité, de diminuer les importations, d'assurer un produit de qualité aux distributeurs et aux agriculteurs, de favoriser la vente de produits et services canadiens, le projet permettra de contribuer à la protection de l'environnement en fournissant des espèces mieux adaptées au reboisement dans le nord du pays et à la lutte contre l'érosion du sol.

Vitronov Maroc S.A., en plus de partager certains projets de recherche, évalue la possibilité de fournir un appui professionnel à la construction de laboratoires et la réhabilitation de pépinières, au développement de programmes de formation et à l'aménagement de parcs et de jardins. L'entreprise projette de fournir des plants et des arbres pour les programmes nationaux tel le programme d'urgence de développement du Nord qui inclut un volet complet pour le reboisement des provinces du Nord.

Actuellement, tout porte à croire que lorsque l'ACDI se retirera du projet, en mars 1995, l'autonomie de l'entreprise et sa viabilité seront assurées.

La société Vitronov s'appuie à répéter cette expérience positive dans d'autres pays, dont la Jordanie et l'Égypte.

L'aide canadienne au développement du Maghreb

La politique de coopération du Canada avec le Maroc a débuté en 1963 par des activités dans le secteur de l'éducation, domaine demeuré longtemps prioritaire. En 1986, après une profonde révision du programme d'aide, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) définissait pour la première fois une stratégie dite « régionale » c'est-à-dire un même plan d'intervention en vigueur dans les trois pays du Maghreb, contrairement à l'approche « par pays ».

Le programme favorise le secteur privé comme moteur principal de la croissance économique. Axé sur le transfert de la technologie par l'inter-

médiaire d'activités telles que la formation des ressources humaines, la restructuration d'entreprises et la fourniture d'équipements, ce programme permet aux partenaires d'acquiescer des connaissances et la maîtrise de techniques modernes dans lesquelles le Canada a démontré sa compétence.

Ce processus complexe et continu de transmission des connaissances et du savoir-faire, liés à la fabrication d'un produit ou à la création d'un service, est essentiel à la viabilité d'un projet. De plus, pour favoriser l'expansion du secteur privé maghrébin, les partenaires identifieront eux-mêmes les principaux domaines dans lesquels intervenir.

Afin que ces pays maghrébains — en concurrence avec l'Espagne, la Grèce, la Turquie et certains pays d'Asie du Sud-Est — s'intègrent davantage dans l'économie mondiale, le Canada leur offre les outils nécessaires pour affronter cette vive concurrence.

La nouvelle stratégie vise à :

● contribuer au renforcement d'institutions maghrébines afin qu'elles dispensent une formation adaptée au marché de l'emploi ;

● appuyer le développement du secteur privé maghrébin en mettant à sa disposition l'expertise canadienne ;

● favoriser la connaissance réciproque — par des activités complémen-

taires — sans laquelle il ne peut se créer de liens durables.

L'entreprise privée occupe une place importante par le rôle qu'elle joue dans la mise en œuvre de projets de développement durables. Afin d'encourager le secteur privé canadien à participer aux efforts de développement international et de favoriser le partenariat entre le milieu des affaires et celui des pays en voie de développement, l'ACDI a mis sur pied, en décembre 1991, un programme-pilote, le Fonds de développement du secteur privé (FONDSDSP), en plus des mécanismes déjà existants.

Le Fonds appuie des projets d'entreprises en Colombie, au Maroc, au Pakistan et au Zimbabwe. Chaque

pays sélectionne trois projets en regard de leur qualité et de leur conformité avec les principes et priorités énoncés dans la politique canadienne de l'aide publique au développement (APD). Ce programme permet à douze entreprises de réaliser un partenariat avec le Canada.

En outre, le projet doit démontrer sa viabilité, une volonté de contribution à la protection de l'environnement ainsi que son influence dans l'amélioration du rôle et du statut de la femme. Le coût de chaque projet doit se situer entre un et deux millions de dollars. Afin de s'assurer autant que possible d'une réussite, les paiements du Canada aux entreprises seront liés aux résultats obtenus et au respect des échéances.

Jacquelin Holzman: la sentinelle du Canada

L'autre CANADA

c'est d'abord un milieu de vie, une ville où gagner sa vie et élever ses enfants. Pour les 400 000 banlieusards, Ottawa c'est la ville-centre autour de laquelle on gravite et à laquelle on fait contre-poids. A l'écoute de l'autre Canada, voici donc deux sons de cloche des vrais habitants d'Ottawa, ceux qui restent dans la capitale durant les périodes électorales.



GÉRALD
LEBLANC

Bien qu'elle parle très peu le français, Jacquelin Holzman n'aime pas le terme mairesse. Elle préfère se faire appeler « Madame le maire », comme c'est la coutume en France.

Elle est proche du monde des affaires, peu portée sur les discours communautaires et farouche gardienne de l'ordre établi, prête à exposer publiquement les coupables pour chasser les prostituées, mâles et femelles, de sa propre cité.

Et pourtant, par un splendide après-midi de la mi-octobre, on l'a vue, déguisée en motarde et s'amusant comme une petite folle, parader sur la Harley-Davidson du comédien Dan Aykroyd, dont le dernier film, *Exit to Eden*, venait d'être interdit par les gardiens des bonnes moeurs de la Saskatchewan.

Jacquelin et Dan étaient tous deux en pleine campagne de promotion, lui pour son film et elle pour sa réélection à la mairie d'Ottawa. Mais les deux héros du 13 octobre, alors que Mme le maire a remis les clefs de la cité à M. Showbizz, célébraient aussi leur commun attachement à la ville de leur enfance, leur titre partagé d'enfants chéris d'Ottawa.

Dan Aykroyd est né dans la capitale, s'est fait expulsé de l'école Saint Patrick, a appris le français dans les tavernes de Hull, n'a jamais terminé ses études en criminologie à Carleton, qui vient néanmoins de lui remettre un doctorat honorifique, après son spectacle-bénéfice pour regarnir les coffres de l'Alma Mater.

Jacquelin Holzman, nom de son premier mari, juif comme elle, est née dans le quartier de la Côte-de-Sable, a rallié le monde du travail après l'école secondaire, s'est fait connaître dans les conseils d'administration d'organismes charitatifs, siège au conseil de ville depuis 11 ans et est maire depuis 1991.

De son bureau, au spacieux et extravagant complexe bâti sur une île de la rivière Rideau, elle me montre les toits et les mâts des ambassades de Rockcliffe, petit Westmount de 2300 habitants, qui tient à son titre de village.

« Pour vous et pour le monde en général, Ottawa c'est cet ensemble d'ambassades et les gens de la colline parlementaire, qui font les nouvelles chaque soir. Mais Ottawa, c'est aussi

Pour nous, Ottawa c'est Trudeau, Clark, Turner, Mulroney, Chrétien, Bouchard, Manning... les gérants fédéraux qui se succèdent à la barre du Canada. Pour la plupart des 300 000 habitants de la capitale, Ottawa

est une ville où gagner sa vie et élever ses enfants. Pour les 400 000 banlieusards, Ottawa c'est la ville-centre autour de laquelle on gravite et à laquelle on fait contre-poids. A l'écoute de l'autre Canada, voici donc deux sons de cloche des vrais habitants d'Ottawa, ceux qui restent dans la capitale durant les périodes électorales.

la ville de gens qui sont nés et vont mourir ici.

« Les villes-capitales ont un problème d'identité. C'est pourquoi on s'est réunis, plus d'une centaine d'entre nous, d'abord à Ottawa, puis à Dakar et une troisième fois à Tokyo. On essaie de concilier cette double personnalité de siège d'un gouvernement national et de lieu de vie d'une communauté. »

Ottawa est effectivement une ville de compagnie, où le gros employeur, le gouvernement fédéral, en période de décroissance, sabre au lieu de créer des emplois.

C'est pourquoi Madame le maire devient nerveuse quand un ministre du Cap-Breton veut amener un morceau du grand appareil chez lui comme l'ont fait les ministres Mazankowski et Chrétien, pour garder les électeurs de leur comté.

Ottawa peut aussi compter sur l'industrie touristique, plus de quatre millions de visiteurs l'an dernier, et sur la toute jeune grappe d'entreprises de pointe, sortie des centres de recherche nationaux et installée surtout en banlieue.

Avec ses 300 000 habitants, la ville-centre n'est plus majoritaire dans la communauté urbaine de 700 000 habitants, composée de neuf villes dont deux comptant plus de 100 000 habitants, Nepean et Gloucester. Ottawa fait aussi partie d'un plus grand ensemble, la région de la Capitale nationale, qui possède et gère 30 p. cent d'un vaste territoire de 4800 km² d'un côté et l'autre de la rivière des Outaouais.

Capitale et pays oblige! La ville d'Ottawa doit tenir compte de la politique et des intérêts du grand frère fédéral. Même si moins de 20 p. cent de ses ouailles sont francophones, Ottawa a adopté une politique des langues officielles et ira plus loin, en exigeant que tous les hauts fonctionnaires soient bilingues d'ici 10 ans.

Et Madame le maire était bien fière d'inaugurer, en 92, les tours nationales du nouvel hôtel de ville, deux structures métalliques se joignant au sommet comme les nations fondatrices du pays. « C'est assez cocasse qu'on ait peint ces tours de l'unité en blanc californien », signale Richard Cannings, un ancien journaliste montréalais, qui représente le quartier du pittoresque vieux marché au conseil municipal.

Aux chaudes heures de Charlottetown, en 92, Madame Holzman avait invité les maires du Canada à venir saluer le drapeau du Canada. Une quarantaine d'entre eux avait répondu à l'appel.



PHOTO PC

Il y a quelques semaines, Jacquelin Holzman, Madame le maire d'Ottawa, s'est déguisée en motarde pour parader sur la Harley-Davidson du comédien Dan Aykroyd, vedette de *Exit to Eden*.

Elle entend bien profiter de la fête du Canada, le premier juillet 95, pour organiser une rencontre symbolique avec le maire Ducharme de Hull, au centre du vieux pont interprovincial, qu'on a déjà consacré symbole de l'unité en l'incluant dans le « boulevard de la confédération », nom superposé aux rues longeant les édifices fédéraux à Hull et Ottawa.

« En élisant Jacques Parizeau, les Québécois ne se sont pas prononcés sur l'indépendance mais ont simplement changé de gouvernement », souligne la gardienne rassurée du Canada.

Forcée en symboles, Madame le maire l'est moins dans les langues. Malgré des cours suivis depuis déjà quelques années, elle passe immédiatement à l'autre langue officielle dès qu'on lui demande si elle se « débrouille » maintenant en français. Si la ville est de plus en plus ouver-

te aux francophones, ce n'est donc pas en vertu de l'ardeur de Mme Holzman mais à cause du conseil de ville le plus francophile qu'Ottawa ait connu. Cannings, Kehoe, Legendre, Wong... la majorité du dernier conseil était favorable au bilinguisme et le vote du maire ne pesait pas plus lourd que celui du dernier conseiller.

Une coupeuse de rubans

Quant à la question nationale, les conseillers sont plutôt critiques à l'endroit de Madame le maire. « C'est une coupeuse de rubans qui se complait dans les cérémonies, qui ne fournit pas l'inspiration qu'on pourrait attendre d'un leader en des temps difficiles », soutient Jacques Legendre, le conseiller de Saint-Georges, un quartier à 55 p. cent francophone mais où seulement 35 p. cent des gens ont conservé le français comme langue d'usage.

« Elle agite des drapeaux, sans vision, sans un pouce d'intérêt et sans initiative pour les grandes questions de notre avenir comme capitale nationale : les diminutions d'effectif du gouvernement fédéral, la possible séparation du Québec... Au squash, on dirait qu'elle occupe le centre du terrain, en se concentrant sur la seule question rentable électoralement : le plafonnement et si possible les coupures de taxes. C'est pourquoi elle passera comme du beurre dans la poêle », prédisait déjà Richard Cannings, à un mois des élections du 14 novembre.

De la colline parlementaire, les gens nous parlent du beau grand pays du Canada. De l'hôtel de ville, Jacquelin Holzman s'occupe surtout de taxes et de moralité, coupant à l'occasion des rubans pour ne pas perdre la compagnie qui fait vivre sa ville.

Alex Munter: le jeune phare de Kanata

« Dans les petits pots, les meilleurs onguents! » L'adage vient à l'esprit quand on rencontre le minuscule Alex Munter, qui pèse 118 livres et compte 26 ans d'âge, mais dont la feuille de route est déjà bien remplie.

Né à Montréal, d'un père allemand ingénieur et d'une mère égyptienne professeure de français, Alex déménage en Allemagne à l'âge de quatre ans, puis s'installe pour de bon à Kanata, avec sa famille, à l'âge de six ans.

« Chez nous on parlait allemand, j'ai fait mes études primaires et secondaires dans une école d'immersion en français, et je travaille dans une société anglophone », me dit Alex pour expliquer pourquoi il maîtrise parfaitement ces trois langues.

On s'est rencontrés un jeudi matin dans une école d'Ottawa, le Glebe Collegiate, où il venait de donner une conférence à des finissants du secondaire. « J'essaie de les motiver à s'engager dans la communauté, en leur parlant de ma propre vie », explique le petit génie de Kanata.

On part ensuite pour cette ville située à 25 kilomètres à l'ouest du centre-ville d'Ottawa. Le long du Queensway, une pancarte indique que la population de la banlieusarde est maintenant de 42 000 habitants. « Il faut changer la pancarte souvent, car c'est la ville qui grossit le plus vite dans la région. On atteindra 100 000 habitants dans moins de 20 ans », me dit le fils de Kanata, qui connaît tout sur sa route jeune ville.

« La ville a été incorporée en 1978, car il fallait réunir les divers projets résidentiels lancés par les promoteurs immobiliers (dont le naguère puissant Robert Campeau) dans les trois cantons ruraux du territoire. Un de ces projets se nommait Kanata, qui signifie ensemble de huttes ou village en amérindien — c'est ce mot Kanata entendu des Hurons par Jacques Cartier qui a donné naissance au vocable Canada — et c'est le nom qui a été retenu, après référendum, pour désigner la nouvelle ville.

Un peu comme à Brossard, où les boulevards et les centres commerciaux n'ont pas lieu de centre-ville, Kanata n'a pas de cœur pour relier les artères menant aux divers projets

qui lui ont donné le jour. « Le conseil vient d'adopter un règlement de zonage pour le centre-ville qu'on bâtira ici », m'explique le studieux conseiller en me montrant de grands terrains vagues, non loin de l'hôtel de ville, avant de lancer : « Original non ! de bâtir le centre-ville après le reste. »

Nous visitons ensuite le quartier huppé de Kanata Lakes, puis le petit Silicon Valley d'Ottawa, le centre industriel où l'on retrouve la plus forte concentration d'entreprises de pointe de la région et où travaille le père d'Alex, ingénieur de son état.

Il faut se hâter car Alex est attendu à son bureau électoral, où maman Munter met la main à la pâte pour l'élection de son cher fils. Conseiller à Kanata depuis trois ans, Alex se présente cette fois-ci comme conseiller régional à la Communauté urbaine d'Ottawa. Comme à Toronto, les représentants régionaux seront dorénavant élus et non plus délégués par les villes de la communauté urbaine. S'il est élu à Metro-Ottawa, le salaire du jeune conseiller, à plein temps, passera de 20 000 à 40 000 \$.

Le dépliant électoral d'Alex rappelle qu'il figurait parmi les leaders canadiens de demain choisis l'été dernier par le magazine *Maclean's*. Après tout, il avait fondé, à l'âge de 14 ans, tout en poursuivant ses études universitaires en sciences sociales, le journal communautaire qu'il a vendu, huit ans plus tard, avec un tirage de 20 000 exemplaires et un personnel de vingt employés.

On a à peine eu le temps d'attraper un jus de pomme et un hot dog au dépanneur du coin. Il reste peu de temps pour les grandes questions, car Alex doit partir pour le porte-à-porte des électeurs.

— C'est quoi le Canada pour toi ?

— Wow, j'ai perdu l'habitude de questions aussi vastes !

— Disons alors plutôt, quels sont les grands problèmes du Canada ?

— Comme les autres pays d'Occident, le Canada fait face à un problème de ressources insuffisantes pour faire ce qu'on aimerait. On le dit souvent pour le secteur public mais c'est aussi vrai, sinon plus, pour le secteur privé ; les naufrages Campeau et Reichman ne sont que la pointe de

l'iceberg. Tout le monde est endetté et l'on ne sait comment s'en sortir. Certains, dont le parti de Preston Manning, soutiennent qu'il faut s'en remettre à la jungle individualiste, à la survie des plus forts. C'est pas ainsi qu'on peut faire ou sauver un pays. Que le Québec se sépare ou non, ce sera le principal problème du Canada et du Québec.

— Ça vous inquiète la possible séparation du Québec ?

— Je veux d'abord vous dire que c'est l'affaire des Québécois : s'ils décident qu'ils ne peuvent s'épanouir comme nation dans le Canada, la décision leur appartient et je crois que nous devrions la respecter. Mais j'ajoute aussitôt que, pour moi, ce serait une grave erreur. Une lourde perte pour le Québec autant que pour le Canada, car l'identité du Québec a été façonnée par le Canada et vice-versa. Se séparer, c'est perdre chacun une partie de ce qui nous a fait, de ce que nous sommes devenus. Et je voudrais ajouter que, pour moi, le Québec peut et devrait pouvoir s'affirmer comme nation dans le Canada, un très vaste pays, avec des communautés si différentes qu'il est impossible d'imposer un modèle unique.

— Y a-t-il un Canadien qui exprime bien ce que vous pensez du pays ?

— ... Non, pas vraiment.

— Faudra-t-il attendre que vous le fassiez ?

— Peut-être ! On ne sait jamais !

— Dernière question que j'allais oublier : vous vous êtes affiché comme homosexuel. Est-ce que ça vous a nui ?

— Je préfère l'expression *homme gai*, car ça touche toute la personne et non seulement son identification sexuelle. Oui, je l'ai fait durant mon mandat comme conseiller municipal. Je n'ai senti aucune vague de rejet, probablement parce que je suis un enfant de mon quartier, parce que j'ai grandi et étudié ici, parce que les gens m'ont connu par mon journal et me connaissent comme conseiller municipal. Il est alors plus difficile de plaquer sur moi les stéréotypes qu'on associe habituellement aux gais et lesbiennes.

Après deux heures avec Alex Munter, un autre adage vient à l'esprit : « Aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années ! »



Alex Munter, conseiller municipal à Kanata : « Tout le monde est endetté et l'on ne sait comment s'en sortir. Que le Québec se sépare ou non, ce sera le principal problème du Canada et du Québec. »

PLUS

La Belgique consternée par sa droite

CHRISTOPHE DEGRYSE
collaboration spéciale

Dimanche 9 octobre 1994 : nouvelle journée noire pour la Belgique.

Ou plutôt était-ce une nouvelle journée brune.

A l'occasion des élections communales et provinciales, ce que tous les hommes politiques du pays redoutaient s'est produit : une confirmation de l'importance poussée de l'extrême droite nationaliste. Tant en Flandre, avec le Vlaams Blok, qu'à Bruxelles et en Wallonie, avec le Front national et la liste « AGIR ».

Lundi matin, dans les rues, les Belges se regardaient en chiens de faïence : mais que s'est-il donc passé ? Le Vlaams Blok, un parti flamand « indépendantiste » dur, réussit une percée d'une ampleur inattendue dans la ville d'Anvers, où il devient le premier parti avec 28 pour cent des voix. Ce parti, dont le logo est, au choix, une paire de gants de boxe ou un balai, et dont le slogan favori est « Belgie Barst » (« Belgique, crève ») enverra 18 conseillers communaux dans un conseil qui en compte au total 55. Le second parti d'Anvers est le Parti socialiste, qui ne recueille que 13 élus. Étant donné l'éparpillement des voix, tous les autres partis devront s'unir pour parvenir à confiner les 18 élus du Blok dans l'opposition.

La Belgique est divisée en 589 communes et dix provinces. En outre, l'état fédéral compte trois régions : française, flamande et germanophone.

Les partis belges sont les mêmes à tous les niveaux du pouvoir : communal, provincial, régional et fédéral. Toutes ces formations politiques sont scindées depuis plusieurs années en partis flamands et francophones. Excepté les « petites » listes, telles que Vlaams Blok ou AGIR qui ne recueillent leurs suffrages que dans l'une ou l'autre partie du pays.

La belle ville portuaire d'Anvers, à la tradition cosmopolite séculaire, qui fut dans le passé le principal centre commercial d'Europe du Nord, qui a connu au XVII^e siècle un rayonnement culturel tout à fait remarquable et qui a vu naître en ses murs des peintres aussi prestigieux que Bruegel, Rubens, Van Dyck, confirme aujourd'hui son statut de fief belge de l'extrême droite. Mais le Vlaams Blok ne se confine pas à la seule ville d'Anvers. Quoique dans une proportion moindre, c'est un peu partout en Flandre que les élus de l'ultra-nationalisme flamand siègeront désormais. A Bruxelles, une ville qui compte pourtant près de 90 pour cent de francophones, le Vlaams Blok est parvenu à faire élire un conseiller communal dans quatre des dix-neuf communes qui composent la capitale belge.

Notre peuple d'abord

Au niveau national, l'électorat de cette formation est passé de 123 859 voix en 1987 à... 423 677 ! Il s'est emparé d'une partie de l'électorat de la droite traditionnelle, d'une partie de celui du Parti autonomiste flamand modéré (la Volksunie), et de tous les déçus de la « politique politicienne ».

Ses thèmes de prédilection sont, outre la mise à mort de l'État fédéral belge, l'arrêt total de l'immigration, le renvoi dans leurs pays d'origine des « étrangers criminels et illégaux », la lutte contre la corruption (ces derniers mois, le monde politique belge a été secoué par plusieurs affaires de corruption — touchant surtout le Parti socialiste en Wallonie —, ce qui a indéniablement profité aux listes extrémistes de tous bords), la lutte contre la délinquance et la petite criminalité par un renforcement des forces de l'ordre. Bref, « Het Vlaams Blok zegt wat u denkt ! » (« le Vlaams Blok dit ce que vous pensez ») : « Eigen Volk Eerst », Notre Peuple d'abord.

A Bruxelles, outre les quatre conseillers de l'ultra-droite flamande, 39 candidats du Front national (FN) siègeront désormais dans 12 des 19 communes de la « capitale de l'Europe ». Alors qu'aux dernières élections communales, en 1988, le FN n'était parvenu à y faire élire... qu'un seul conseiller. C'est dire l'importance qu'a pris cette formation politique en l'espace de six années.

Le programme du FN est en bien des points semblables à son alter ego flamand, excepté le fait qu'il n'a pas de prétention indépendantiste et se veut, comme son nom l'indique, « national ». Seuls important, aux yeux du docteur Daniel Féret, son président (et député européen depuis

juin dernier), « nos filles violées », « nos mamans tabassées pour leur arracher un sac et quelques économies », les « candidats pseudo-réfugiés politiques et... les immigrés clandestins ».

A Bruxelles, la population étrangère est généralement estimée à 27 p. cent de la population totale. Mais elle est répartie de manière assez inégale entre les différentes communes, ce qui ne va pas sans poser quelques problèmes de cohabitation. Dans des communes comme Molenbeek, Schaerbeek, Anderlecht, les communautés maghrébines (essentiellement des Marocains et, dans une moindre mesure, des Algériens) et turque, situées au bas de l'échelle sociale, sont les principales cibles du Front national, qui promet aux Bruxellois « de souche » une sorte de grand nettoyage ethnique. En outre, la capitale belge a assisté, ces cinq dernières années, à une augmentation du nombre de demandeurs d'asile et de travailleurs clandestins en provenance des pays de l'Europe de l'Est et de l'ex-Yougoslavie. Dans un pays où le taux de chômage par rapport à la population active atteint 14,7 p. cent et touche plus de 520 000 personnes, l'argument selon lequel « les étrangers volent nos emplois » va bien évidemment droit au cœur des couches sociales les plus précarisées.

Le Front national et son pendant wallon « AGIR », effectuent également quelques percées spectaculaires dans la province du Hainaut, à Charleroi, où ils obtiennent cinq conseillers (10,5 p. cent des voix), à Liège où ils en obtiennent quatre (11,2 p. cent des voix) et à Namur où ils en obtiennent trois (7,2 p. cent des voix).

Bref, dès la mise en place des nouveaux conseils communaux, ce sont quasiment toutes les grandes villes du pays qui verront siéger, sur les bancs de l'opposition, des représentants de partis extrémistes. Qui seront ces élus ? Des fonctionnaires, des chauffeurs de taxi, des chauffagistes, des ménagères, des secrétaires. Beaucoup de professions indépendantes, mais aussi des administrateurs ou directeurs de société, et même l'un ou l'autre baron ou comte, représentants de la noblesse.

Les formations traditionnelles n'ont pas manqué de se déclarer outrées, choquées, attristées par les résultats du scrutin. Elles ont toutes déclaré haut et fort qu'elles ne collaboreraient en aucune circonstance avec le Vlaams Blok, le FN ou AGIR. Le Parti social chrétien (PSC, centre) a réaffirmé son engagement « de ne jamais arriver au pouvoir, ni directement ni indirectement avec l'appui de partis non démocratiques ». Le Parti réformateur libéral (PRL, droite) a averti ses ouailles : « Quiconque conclurait une alliance directe ou indirecte avec l'extrême droite sera impitoyablement exclu du parti. » Les libéraux flamands du VLD ont décrété « l'interdiction statutaire de collaborer avec le Vlaams Blok ».

Il n'empêche : le mal est fait. Dans les communes où l'extrême droite est vraiment importante, les partis démocratiques devront multiplier les alliances stratégiques afin de s'assurer que les conseillers indésirables demeurent sur les bancs de l'opposition. Comme l'expliquait à la télévision, au soir du scrutin, un spécialiste de la vie politique belge, ces alliances hétéroclites risquent de peser sur l'action politique proprement dite et, en conséquence, de ternir plus encore l'image des partis traditionnels. A terme, le risque existe que ces grandes coalitions renforcent, au lieu d'affaiblir, le jeu de l'extrême droite.

Le premier ministre Jean-Luc Dehaene a effectué un remaniement ministériel à la suite de la nomination de Willy Claes, ministre belge des Affaires étrangères, au secrétariat général de l'OTAN et du départ de deux autres ministres fédéraux. Frank Vandenbroucke, le jeune président du Parti socialiste flamand (39 ans), a été nommé ministre des Affaires étrangères tandis que Johan Vande Lanotte, lui aussi jeune socialiste flamand, a été nommé ministre de l'Intérieur et de la Fonction publique. Par ailleurs, M. Jean-Luc Dehaene a annoncé sa volonté d'ouvrir un autre chantier : celui d'une réforme du système électoral de représentation proportionnelle. L'objectif d'une telle réforme est clair, estime la presse belge : tenter de mettre un terme à l'émiettement du paysage politique « et aussi, bien sûr, tenter de « moucher », rapidement, l'extrême droite », écrit le quotidien *Le Soir*. Il reste à savoir si c'est en changeant de thermomètre que l'on pourra guérir le malade.



A Bruxelles, outre les quatre conseillers de l'ultra-droite flamande, 39 candidats du Front national siègeront désormais dans 12 des 19 communes de la « capitale de l'Europe ». Ces partis extrémistes promettent aux Bruxellois « de souche » une sorte de grand nettoyage ethnique dans une ville où la population étrangère est généralement estimée à 27 p. cent.

JOCKEY For Her®

25 % de rabais*

Chaussettes, collants fins et collants!

Vous n'avez qu'à choisir vos modèles préférés dans les couleurs et motifs qui vous conviennent!

*Sur nos prix ordinaires.

Le choix varie selon le magasin.

Collants fins, rayon 225.

En vigueur du 6 novembre au 4 décembre.



LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®